

Les Trophées de la
Communication
5^e
2009

Le prix du
développement
durable
Commune de Drom
lauréate 2006

N°23

JANVIER 2012

LE DROMADAIRE

www.drom.fr

Bulletin municipal de Drom



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	1
Activité du conseil	2
Infos pratiques	3
Dates à retenir	7
Etat-civil	7
Budgets	8
Finances publiques	10
Ecole	13
Cœur de village	14
Urbanisme	16
Bâtiments	17
Butte fleurie	18
Le très haut débit	18
Syndicat des Eaux	19
Voirie	20
Carrières	21
Accidentologie	22
Natura 2000	22
Artisanat/Commerce/Services	23
Activité culturelle	24
Bibliothèque	27
Ca c'est passé en 2011	28
Cinéma	32
Vie associative	33
Sou des Ecoles	34
Gymnastique Volontaire	35
Comité de Fleurissement	35
Les pompiers	36
L'Age d'Or	37
A.R.C.M.A.	38
Jeu : trouvez votre voie !	39
Histoire d'Eau	40





LE MOT DU MAIRE



Chaque année qui se termine génère une période chargée pour la commune, chargée mais néanmoins passionnante. Certaines opérations sont à finaliser, particulièrement aux plans comptable et administratif, la préparation de l'année suivante s'accélère et, surtout, *Le Dromadaire* met un point d'honneur à faire le lien entre les deux, à laisser un compte rendu de l'action municipale et de la vie de notre communauté.

Après plusieurs années « d'accalmie », **2011** aura vu revenir les engins de terrassement dans les rues du village et même à l'extérieur. Le réseau d'alimentation en **eau potable** a encore connu une amélioration notoire, grâce au Syndicat Ain-Suran-Revermont. *Le Dromadaire* a d'ailleurs tenu, cette année, à rappeler l'histoire de l'eau potable à Drom : on peut alors bien constater que les désagréments des chantiers et les rares dysfonctionnements ponctuels sont peu de choses au regard du chemin déjà parcouru. La Communauté de Communes est aussi intervenue pour de la **réfection de voirie**, et il faut encore noter les travaux préparatoires à l'arrivée de la **fibres optique**, avec le Syndicat Départemental d'Energie et de E-communication de l'Ain.

Sur le plan **culturel**, notre commune a conforté sa position des années précédentes, avec encore des animations dans des domaines variés. On pourrait même prétendre que c'est depuis l'école de Drom, le 2 juin dernier, que « *l'année Rousseau* » a été lancée en avant première (2012 célébrera le tricentenaire de la naissance du personnage) !

Les opérations purement communales ont été moins « visibles » ; elles se sont surtout voulues préparatoires de l'avenir, d'abord dans le domaine de l'**aménagement**, avec la finalisation du dossier « *Cœur de Village –tranche 2* » dont la phase d'exécution est désormais programmée. Puis dans le domaine de l'**urbanisme** avec les tous premiers travaux pour l'élaboration du « *P.L.U.* » (Plan Local d'Urbanisme), procédure devenue nécessaire pour maîtriser notre évolution.

2012 sera alors encore une année de **chantiers** avec des interventions sur le réseau d'eau, sur la voirie et encore la fibre optique. Si nos finances nous permettent actuellement de finaliser notre projet de cœur de village, les années suivantes se devront d'être plus modestes en matière d'investissement.

Par ailleurs, on assiste à une croissance de la pression exercée sur les collectivités, contraintes à toujours plus de normes et d'exigences, assortie d'une diminution des aides techniques et financières . . . moyen peut être persuasif d'inciter au regroupement en structures de grosses tailles ? De plus, il leur est demandé de « *participer à l'effort national* » ; mais les élus ruraux ont toujours eu l'habitude de gérer avec rigueur, n'ayant jamais eu beaucoup de moyens pour des besoins identiques et des territoires plus vastes. Le maintien de collectivités à taille humaine serait-il une des recettes pour passer le cap de cette période économiquement très difficile ?

2012 sera aussi marquée par des échéances importantes pour notre **démocratie**. Chaque citoyen a le pouvoir de s'exprimer, *a la chance de pouvoir le faire* (les événements internationaux de l'année écoulée nous rappellent que beaucoup trop de peuples ne sont pas dans notre situation). Des choix, des stratégies, des comportements ou des décisions peuvent toujours être discutables mais, quelle que soit la conviction de chacun, la critique semble alors peu compatible avec l'abstention . . . !

Enfin, puissions-nous, en 2012, tous connaître 365 + 1 jours les plus favorables possibles à la santé, à l'épanouissement et aux projets de chacun.

Daniel BROCHIER

ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement

Projet d'aménagement du cœur de village – tranche 2 : validation choix, recherche financements, lancement de la consultation.

Nettoyage et fleurissement de la butte, place Docteur Gaillard.

Assainissement

Modification de la filière de traitement des boues, menues réparations, modifications et améliorations à la station.

Bâtiments

Peintures extérieures mairie/école ; réaménagement rangement sous préau. Révision du règlement de la salle des fêtes et mise aux normes administratives.

Carrières

Etudes et suivi projets ; convention.

C.C.A.S.

Repas (ou colis) des anciens.

Chemins et voirie

Refonte du tableau de la voirie communale ; réfection Rue de la Forge, élagages. Contrat de déneigement.

Cimetière

Consolidation de la croix ; changement du regard d'eau.

Communication

Réalisation du Dromadaire N° 22, des Petit Dromadaire N° 121 à 139 ; suivi du site internet.

Culture

Accueil et/ou organisation de manifestations (17/18 février, 4 avril, 2 juin, 3 juin, 28 juillet, 10 août et 24 septembre), participation aux rencontres Cultures et Territoires (10/11 février), intervention pour la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture (9 avril).

Déchets

Amélioration du mode et du circuit de la collecte.

Eau

Réfection du réseau d'alimentation rues de la Fruitière et de la Paix ; distribution d'eau à usage agricole (incident du 25 juin à la station de pompage).

Intercommunalité

Fusion des 2 syndicats du Suran (Ain et Jura).

Règlementation

Diagnostic d'accessibilité des bâtiments publics.

Salle des fêtes

Aménagements pour la restauration scolaire et pour l'amélioration du confort et de la sécurité.

Urbanisme

Lancement de la procédure P.L.U. (choix urbaniste, début diagnostic).

Divers

Arrivée de la Télévision Numérique Terrestre (« TNT ») ; organisation des cérémonies des 08 mai et 11 novembre ; accueil du tournage d'une scène d'un film (13 janvier), d'une animation de l'ADMR (24 janvier), d'un conseil de la CCTER (12 avril), de l'assemblée générale de l'Office du Tourisme (13 avril), de l'Espace Jeunes de la CCTER (14 décembre), de visites d'études du Comité Ornithologique Rhône Alpes (30 juin) et du conseil général (21 décembre) ; participation à une exposition sur le Suran (10-15 novembre) ; installation de fourreaux pour l'arrivée de la fibre optique; illuminations.

Travaux en cours

Réfection réseau d'eau potable ; arrivée de la fibre optique ; aménagement cœur de village (tranche 2) ; équipements sécurité ; P.L.U. ; site internet ; aménagement cimetière.

LE DROMADAIRE

Directeur de publication : Daniel BROCHIER, Maire.

Rédaction, conception, réalisation : Florence CONTAT BLATRIX, Serge PERELY, Isabelle PONCET, Tony STEEL (commission information).
Marie Thérèse GENIN (relecture).

Imprimé sur papier recyclé par ESPACE COPIE Bourg-en-Bresse.



INFORMATIONS PRATIQUES

ADMINISTRATIONS

- **La Mairie** est ouverte de 15 H à 18 H les mardis et vendredis.
 - ◆ Mairie :04.74.30.67.48
 - ◆ Mairie , courriel :mairie_drom@wanadoo.fr
 - ◆ Site internet :www.drom.fr
 - ◆ Daniel BROCHIER, Maire :04.74.30.62.53
 - ◆ Florence CONTAT BLATRIX, Adjointe :04.74.30.67.55
 - ◆ Jean-Pierre BLONDEAU, Adjoint :04.74.30.65.12
- **Communauté de Communes de Treffort en Revermont** : ✓
 - ◆ Tél :04.74.42.38.40
 - ◆ Fax :04.74.51.37.14
 - ◆ Courriel :cctersecr@wanadoo.fr
 - ◆ Site internet :www.cc-treffort-revermont.fr
- **Perception** : Bourg Municipale, 8 rue Gabriel Vicaire à Bourg-en-Bresse : 04.74.22.83.90



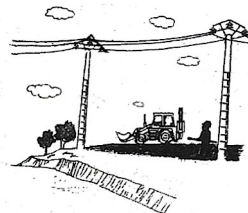
SECOURS



- Gendarmerie** : 17 Ceyzériat : 04.74.30.00.10
 - Pompiers : 18 Drom : Chef de Centre Bruno Aviet 06.38.60.15.37
 - S.A.M.U : 15
 - Numéro d'appel d'urgence européen : 112 (à utiliser pour les portables)
 - Centre Antipoison : 04.72.11.69.11

RESEAUX

- **Réseau d'eau** : Lyonnaise des Eaux :
 - ◆ Service clientèle : 0 810 479 479,
 - ◆ Urgences 24 H/24 : 0 810 779 779
- **E.D.F.** : 0 810 333 001(sécurité, dépannage)



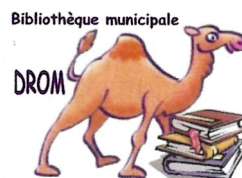
LITIGES



- **Conciliateur** : litiges entre particuliers
Mme Chantal Michel : le 1^{er} mardi matin de chaque mois sur rendez-vous à la Mairie de Ceyzériat , rue Jérôme Lalande au 04.74.25.09.09
- **Médiateur** : litiges avec l'administration
M. André Rolly : 04.74.32.30.45

SPORT, CULTURE ET ANIMATION

- **La bibliothèque** propose gratuitement ses livres tous les lundis de 18 H à 19 H à la Salle de Réunions.
- **Le cinéma** : projection le lundi soir, une semaine sur trois.
- **Le club de l'Age d'Or** se réunit tous les mercredis d'Octobre à Avril à la salle de réunions de 13 H 30 à 17 H 30.



PRESSE ET CULTE

- **Correspondant de Presse :** Daniel Brochier (04.74.30.62.53 à Drom) Voix de l'Ain,
Christian Morandat (04.74.30.68.29 à Simandre) Le Progrès.
- **Culte :** Messe le dimanche à 10 H 30 (à Drom le dernier dimanche de septembre, aux Conches les lundis de Pâques et de Pentecôte), Emmanuel Kabemba, prêtre à Ceyzériat : 04.74.30.00.60.

PETITE ENFANCE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

- **Accueil périscolaire :** de 7 h 30 à 8 h 45, de 11 h 45 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h.
- **Assistante maternelle :**
 - ♦ Laurence Cote : ☎ 06.30.04.86.28



- **Le RAM (Relais assistantes maternelles)**
Le relais est un service gratuit de proximité pour les tout-petits, leurs parents et leur assistante maternelle.

Le relais assistantes maternelles des Communautés de Communes de Treffort en Revermont et du Canton de Coligny est un service mis en place pour faire le lien entre les parents (ou futurs parents), les assistantes maternelles et les enfants des 2 communautés de Communes.

Animatrice responsable : Carmen PEREIRA (éducatrice de jeunes enfants)

Siège du relais : Foyer des Mousserons 01370 TREFFORT-CUISIAT

Tel : 04.74.42.33.04 06.24.67.90.49

Courriel : relais.caramel@wanadoo.fr



- **Le multi accueil de la CCTER Pom'Cannelle** à St Etienne du Bois permet à la fois l'accueil régulier (type crèche) et occasionnel (type halte garderie) d'enfants de 10 semaines à 4 ans.
Deux formules d'accueil :
 - accueil régulier : ouvert de 7H30 à 18H30, sans interruption, les parents passent un contrat pour un certain nombre de jours ou d'heures,
 - accueil temporaire : ouverture de 8H30 à 17H30, dans la limite des places disponibles
 - ♦ Tél : 06.30.04.86.28
 - ♦ Courriel : pom-cannelle@orange.fr

SOCIAL

- **Centre médico-social**, le Pré de la Cour 01370 MEILLONNAS : 04.74.47.13.00
 - ♦ Puéricultrice : François Peulet le jeudi de 15 H à 17 H
 - ♦ Assistante sociale spécialisée budget : Isabelle BAIZID sur rendez-vous
 - ♦ Assistants sociaux : Géraldine Thierry sur rendez-vous ou Marie-Anne Léglise : sur rendez-vous.
- **ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)** : L'ADMR peut apporter une aide aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou malades. Aides ménagères, d'auxiliaires de vie, de travailleuses à domicile, et différents services tels que le portage de repas.
Contact : ☎ 04.74.51.86.77 permanence téléphonique lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée.
 - ♦ Soins, hygiène Ceyzériat : Contact : ☎ 04.74.25.05.78



➤ **Caisse d'allocations familiales**

Pour une information sur les prestations familiales et les aides d'action sociale, deux services sont à votre disposition 24 heures sur 24.

ALLOCAF : ☎ 0810 25 01 10

INTERNET : www.caf.fr



➤ Don du sang



Jasseron à la salle des fêtes
de 8 H à 10 H
puis à Meillonas
de 11 H à 12 H 30

lundi 6 février
lundi 21 mai
lundi 13 août
lundi 19 novembre

Simandre à la salle des fêtes
de 16 H à 19 H
Villereversure de 11 H à 12 H 30

vendredi 20 janvier
vendredi 4 mai

Etablissement Français du Sang à Fleyriat : 04.74.50 62.20

Le mercredi, de 16 H 30 à 19 H 30

Le vendredi, de 8 H 30 à 12 H 30

Le 1^{er} samedi du mois, de 8 h 30 à 12 H 00

➤ **Assurance Maladie en ligne : www.ameli.fr**

- ◆ Plus rapide : consultation en temps réel, informations immédiates,
- ◆ Plus malin : pour s'informer sur ses paiements et sa situation administrative et mieux gérer sa relation avec l'assurance maladie,
- ◆ Zéro papier : donc moins de gaspillage

mon compte ameli
en quelques clics
c'est tout de même
plus pratique

www.ameli.fr Accessible en ligne
24H24 et 7j/7

SERVICES

➤ **Le Courrier P.T.T** est relevé du lundi au samedi, à partir de 9 H.

Les Ordures ménagères sont collectées le mercredi à partir de 5 H.

➤ **Transports scolaires :**

- Car Ceyzériat : départ 7 h 37
- Car Bourg (tout public): départ 7 heures. Ce car peut aussi être utilisé par des particuliers moyennant un tarif de 2 €.
- Car du mercredi : Départ de Drom à 8 H 35,
Départ de Bourg à 12 H 15 à la gare ; 12 H 30 au champ de foire



➤ **Poids public** : contacter la mairie

➤ **Animaux trouvés** : SPA de Dompierre-sur-Veyle : 04.74.30.35.76 (24h/24 - 7 jours/7)

➤ **Horaires déchetteries :**

	Horaire Hiver <i>(1^{er} octobre / 31 mars)</i>	Horaire Eté <i>(1^{er} avril / 30 septembre)</i>
Treffort-Cuisiat		
Lundi	14 H – 17 H	14 H – 17 H
Mercredi	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H
Vendredi	12 H – 15 H	12 H – 15 H
Samedi	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H
Simandre sur Suran		
Lundi	14 H – 17 H	14 H – 17 H
Mercredi	14 H – 17 H	14 H – 17 H
Vendredi	/	12 H – 15 H
Samedi	09 H – 12 H / 14 H – 17 H	09 H – 12 H / 14 H – 18 H

Téléphone : 06.65.95.96.15.

➤ **La Fromagerie** est ouverte aux heures suivantes :

Lundi/Mardi	Mercredi	Judi/Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
8H 30-12H 18H-19H	Fermé	8H 30-12H 18H-19H	8H 30-12H 15H-19H	8H30-12H

➤ **CAUE** (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

Conseil gratuit pour les particuliers à la Maison de l'Habitat, 34 rue Général Delestraint à Bourg.

☎ : 04 74 21 11 31

E-mail : contact@caue-ain.com

Site Internet : www.caue-ain.com



➤ **Hélianthe** : Informations sur l'eau et l'énergie dans l'habitat et les transports

Conseils gratuits et personnalisés au 04.74.45.16.46. du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.helianthe.org



SALLE DES FETES : TARIFS ANNEE 2011

	Réunion	1 jour	2 jours
Association de la Communauté de Communes	28 €	48 €	76 €
Particulier de Drom	44 €	98 €	152 €
Autre	72 €	176 €	256 €

(Contacter Jean-Pierre BLONDEAU)



Très souvent, les utilisateurs ont l'habitude de se garer rue de la Fruitière, parfois même des deux côtés, gênant la circulation et limitant la visibilité dans cette rue.

Il est rappelé que les locataires de salle doivent se garer Place du Docteur Gaillard comme indiqué sur le contrat de location de la salle.

Pour faire la fête en respectant l'environnement, bannissez la vaisselle jetable ; la salle des fêtes est louée avec vaisselle et dispose d'un lave-vaisselle.



DATES A RETENIR

Janvier

- ♦ Samedi 28 Fondue du Sou des Ecoles

Mars

- ♦ Dimanche 25 Passage à l'heure d'été

Avril

- ♦ Lundi 2 Opération « Premières pages » à la Bibliothèque Municipale.
- ♦ Dimanche 22 1^{er} tour de l'élection présidentielle
- ♦ Dimanche 29 19^{ème} bourse d'échange de l'ARCMA

Mai

- ♦ Dimanche 6 2^{ème} tour de l'élection présidentielle
- ♦ Mardi 8 Cérémonie au monument

Juin

- ♦ Dimanche 10 1^{er} tour des élections législatives
- ♦ Dimanche 17 2nd tour des élections législatives
- ♦ Samedi 30 Repas champêtre du Sou des Écoles

Septembre

- ♦ Samedi 29 et dimanche 30 Fête de Drom

Octobre

- ♦ Dimanche 28 Passage à l'heure d'hiver

Novembre

- ♦ Dimanche 11 Cérémonie au monument
- ♦ Samedi 17 Tartiflette de l'ADMR à Simandre-sur-Suran
- ♦ Samedi 24 Saucisson à l'ancienne de Patrimoine
- ♦ Samedi 24 Repas des anciens

Décembre

- ♦ Dimanche 2 Ste Barbe

ETAT CIVIL

Mariages



Sandrine MARTINEZ et Pierre MARMIER le 14 mai 2011

Karène JURETTIGH et Gérard NALLET le 1er octobre 2011

Naissances

Emjy CHETCUTY le 14 mai 2011

Hippolyte BRAN le 24 octobre 2011



Décès



JACQUEMET née Double Denise le 2 août 2011

BUDGET PRINCIPAL 2011

DEPENSES

F O N C T I O N N E M E N T	011 Charges à caractère général Eau, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments, réseaux et forêts, assurances, fêtes et cérémonies, documentation, affranchissements, télécommunications, impôts et taxes, fournitures scolaires.	49 851
	012 Charges de personnel et frais assimilés	28 580
	014 Atténuation de produits Reversement CCTER	
	022 Dépenses imprévues	6 520
	023 <i>Virement à la section d'investissement</i> (part de l'excédent de fonctionnement reporté en investissement)	95 168
	65 Autres charges de gestion courante Dont : Virement budget assainissement (14 000) Indemnités maire et adjoints (14 500) Subventions (2 250) Garderie (10 000), C.C.A.S (1 200)	49 004
	66 Charges financières Intérêt des emprunts	6 300
	67 Charges exceptionnelles	1 500
	739 Reversements et restitutions (CCTER)	6 696
	Dépenses de l'exercice	243 619
TOTAL DEPENSES	243 619	
I N V E S T I S S E M E N T	001 Déficit reporté	19 121
	16 Emprunts et dettes	11 170
	20 Immobilisations incorporelles (étude PLU)	7 000
	21 Immobilisations corporelles Cœur de village (260 000)	272 892
	23 Immobilisations en cours	
	TOTAL DEPENSES	310 183

RECETTES

F O N C T I O N N E M E N T	70	Produits des services du domaine et ventes diverses Ventes de bois, concessions cimetière	6 505
	73	Impôts et taxes Dont contributions directes (36 743), pylônes électriques (7 296),	71 743
	74	Dotations, subventions, participations Dotations de l'Etat, participation autres collectivités, dotation élus locaux.	65 421
	75	Autres produits de gestion courante Location immeubles	23 500
	76	Produits financiers	
	77	Produits exceptionnels Recettes de l'exercice	251
			167 420
	002	Excédent antérieur reporté Excédent de fonctionnement reporté de 2010 sur 2011	76 199
	TOTAL RECETTES	243 619	
I N V E S T I S S E M E N T	001	Solde investissement reporté	
	10	Dotations, fonds divers et réserves Excédents de fonctionnement, FCTVA	22 726
	13	Subvention d'investissement	1 289
	16	Emprunt Dont dépôts et cautionnements reçus 1000	191 000
	021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i> (autofinancement)	95 168
		TOTAL RECETTES	310 183



BUDGET ASSAINISSEMENT 2011

DEPENSES		€	RECETTES		€
Exploitation			Exploitation		
011	Gestion courante	9 500	70	Prestation de services (redevance)	26 384
012	Services extérieurs	1 200			
023	Virement à la section d'investissement	10 628			
65	Charges de gestion	3 500	74	Subventions d'exploitation	14 000
66	Charges financières	6 300	77	Produits exceptionnels	14 000
68	Dotations amortissements	23 256			
TOTAL		54 384	TOTAL		54 384
Investissement			Investissement		
001	Déficit reporté	22 632	021	Virement de la section de fonctionnement	10 628
13	Amortissement des subventions	14 000	10	Apports, dotations et réserves (FCTVA)	15 248
16	Remboursement d'emprunts et dettes	12 500	13	Subvention d'investissement	
23	Immobilisations en cours		16	Emprunts	
			28	Amortissements des immobilisations	23 256
TOTAL		49 132	TOTAL		49 132

FINANCES PUBLIQUES

Ces derniers mois, les finances publiques ont beaucoup fait l'objet de la une de l'actualité : « suppression de la taxe professionnelle », « emprunts toxiques », « les collectivités doivent participer à l'effort national de réduction de la dette », « règle d'or », etc. Quelques précisions s'imposent.

Suppression de la taxe professionnelle

Pour beaucoup de collectivités locales, la première ressource est celle des contributions directes, qu'elles ont le pouvoir de décider : taxes sur l'habitation, sur le foncier bâti et le foncier non bâti, taxe professionnelle.

- La taxe d'habitation était ainsi dédiée à la commune (et, éventuellement, à l'intercommunalité) et au département ;
- les taxes foncières, à la commune (et, éventuellement, l'intercommunalité), au département et à la région.
- Une quatrième taxe, à vocation économique, était encore appliquée aux entreprises et destinée à la commune (et / ou l'intercommunalité), au département et à la région. La taxe professionnelle se basait initialement sur les équipements de l'entreprise (dont son patrimoine foncier), sa masse salariale et la valeur ajoutée produite (elle avait été instaurée en 1975, en remplacement de la « patente »).

En 1998, la part salariale de la taxe professionnelle a d'abord été supprimée. En 2005/2006, la partie valeur ajoutée a été plafonnée et les nouveaux investissements ont bénéficié d'un dégrèvement sur 3 ans. En 2010, cette part sur l'équipement a été totalement supprimée : la taxe professionnelle a donc totalement disparu pour être remplacée par « l'impôt économique » constitué de deux cotisations : la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).

La CFE est destinée au « bloc communal » (communes / communauté), et la CVAE se répartit entre le bloc communal (26,5 %), le département (48,5 %) et la région (25 %). Son taux est désormais unique au niveau national (revoir, sur Le Petit Dromadaire N° 137 de Novembre 2011, l'impact sur les avis d'imposition des ménages).



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Destinée à leur restituer de la compétitivité, cette mesure estimait à 8 milliards d'euros l'allègement induit aux entreprises françaises ; le gouvernement s'engageant, en contrepartie, à ce que la perte subie par chaque collectivité territoriale soit intégralement compensée, dans le respect du principe d'autonomie financière garanti par la Constitution. Une réaffectation des impôts locaux a donc été mise en place, passant par la création d'autres taxes et le reversement d'une partie des frais de gestion : voir, ci-dessous, une présentation simplifiée de cette nouvelle répartition (ne tenant pas compte des autres recettes fiscales : droits de mutation, taxes sur les surfaces commerciales, impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux, etc.)

	TH	TFB	TFNB	Impôt économique		
				CFE	Equipements	CVAE
Bloc communal	Part actuelle + part du département + part de frais de l'Etat	Inchangé	Part actuelle + parts du département et de la région + part de frais de l'Etat	100 %	Abandon	26,5%
Département	Abandon	Part actuelle + part de la région + part de frais de l'Etat	Abandon	Abandon	Abandon	48,5 %
Région		Abandon	Abandon	Abandon	Abandon	25 %

Il ne nous appartient pas ici de juger du bien-fondé ou de la pertinence de ces dispositions, mais bien de préciser leurs répercussions locales.



Ainsi, sur notre territoire, la communauté de communes (CCTER) ne percevait que la taxe professionnelle unique (TPU), les communes ayant conservé l'intégralité des trois autres taxes. Il n'y a donc pas de changement pour ces dernières, mais la perte de la TPU pour la CCTER, qui perçoit désormais, la CFE, la CVAE et les parts de TH et de TFNB transférées du département et de la région (au profit du « bloc communal »), plus diverses contreparties (frais restitués par l'Etat et autres taxes) pour garantir une « compensation intégrale ».

Il s'avère seulement que le total de ces recettes était, en 2010, de 1 841 559 € ; pour l'établissement du budget de 2011, les montants indiqués par l'Etat aboutissaient à un total de 1 737 789 € ; enfin, le total estimé à fin 2011 est de 1 692 440 €, soit 2,6 % de moins que les prévisions budgétaires, et 8,1 % de moins que l'année précédente . . .

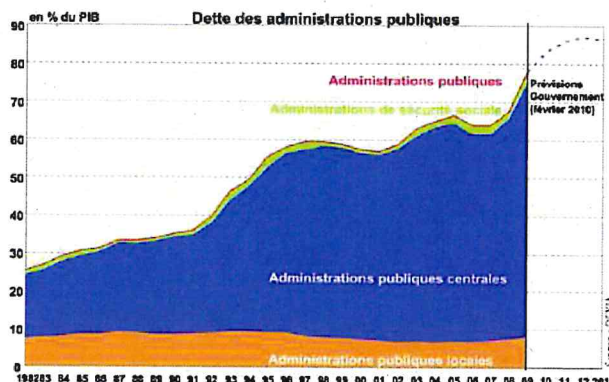
Le regroupement en intercommunalité, puis le transfert et l'unification de la taxe professionnelle avait permis de percevoir de l'Etat des dotations complémentaires. Une partie de cette bonification de dotation, ainsi que de l'augmentation régulière des ressources de la taxe professionnelle, était redistribuée aux communes : la « **dotation de solidarité communautaire** » (pour Drom, elle a évolué de 2 868 €, en 2003, à 7 102 € en 2010). Ces nouvelles données impliquent alors de revoir les principes qui gèrent les flux entre nos douze communes et la communauté : une réflexion est en cours à ce sujet qui vise à conserver des moyens d'actions à la CCTER en impactant le moins possible les budgets des communes et des ménages.



La « règle d'or »

En 1974, le budget de l'Etat a été voté et exécuté à l'équilibre ; depuis, il est déficitaire, soit depuis 37 années consécutives. Ainsi, pour chaque enfant né en 2011, la part de la dette publique est déjà de 25 000 €. Un projet de loi vise alors à inscrire, dans la Constitution, la "règle d'or" de l'équilibre des comptes publics pour protéger les générations futures de la dette : tous les Gouvernements seront désormais obligés de s'engager sur une date de retour à l'équilibre et de soumettre au Parlement des lois-cadres d'équilibre des finances publiques qui définiront, pour au moins trois années, les plafonds de dépense et un effort minimal de recettes supplémentaires nécessaires pour atteindre cet objectif. Des mesures draconiennes sont alors mises en œuvre, qui se répercutent inmanquablement sur les collectivités que l'on souhaite associer à cet effort national.

Il convient de rappeler que toutes les collectivités françaises (36 682 communes, 100 départements, 27 régions) et leurs différents regroupements ou syndicats (2 599 communautés ou assimilés, 15 099 syndicats intercommunaux) ont toujours eu l'obligation d'équilibrer leurs budgets. Si elles ont recours à l'emprunt, leur dette ne représente que 10 % de la dette publique totale, alors qu'elles portent 71 % des investissements publics.



Emprunts « toxiques »

Les médias se sont beaucoup fait l'écho des « emprunts toxiques ». Ces financements comprennent deux phases, une phase assez courte -de 1 à 3 ans- pendant laquelle les taux sont très attractifs et une phase dite structurée où le taux évolue en fonction d'indices financiers très variés. Les événements financiers de ces dernières années ont démontré le réel danger de telles formules où n'importe quelle évolution peut avoir des répercussions catastrophiques sur les coûts réels des prêts.

Drom n'est pas concerné par ce type d'opération ; après une période où son endettement s'est réduit à zéro, de nouveaux recours à l'emprunt ont eu lieu en recherchant chaque fois la sécurité du produit et un équilibre financier : le remboursement des échéances est amorti par une ressource initiée par l'investissement objet du prêt. Etat de la dette de Drom, au 31 décembre 2011

Objet	Assainissement 1	Assainissement 2	Logement salle des fêtes	Logements presbytère
Montant	198 183,72 €	80 000,00 €	37 960,00 €	160 000,00 €
Etablissement	Crédit Agricole	Crédit Agricole	Caisse des Dépôts et des Consignations	Crédit Agricole
Date	2000	2005	2003	2005
Durée	20 ans	25 ans	15 ans	20 ans
Echéance finale	2020	2030	2018	2025
Taux	3,75 % fixe	3,97 % fixe	3,20 % indexé sur le Livret A	3,82 % fixe
Annuité actuelle	13 485,79 € (capital 9 909,20 € + intérêts dégressifs)	5 061,08 €	3 291,01 €	11 477,76 €
Capital restant dû	89 182,53 €	67 299,52 €	17 140,15 €	120 622,76 €
Observations	*		Taux initial : 4,20 % Annuité initiale : 3 462,08 €	
	Redevance assainissement encaissée en 2011 : 17 660,65 €		Loyer encaissé 4 248,40 € / an	Loyers encaissés 11 491,80 € / an

* Initialement souscrit pour 1 300 000 FRF à 5,35 % ; le prêt Assainissement 1 génère des annuités de 18 722,80 € ; son réaménagement, en 2005, a permis de contracter le prêt Assainissement 2 sans augmenter la charge de remboursement.

Au 1^{er} janvier 2012, la dette de Drom se monte donc à **294 244,96 €** (soit 1 387,95 € par habitant), l'annuité totale à 33 351,64 € et les recettes correspondantes à 33 400,85 €.

Et maintenant ?

Initié dès 2001, le projet d'aménagement du cœur de village a connu une première tranche de travaux en 2006 (sans recours à l'emprunt); la deuxième est désormais programmée pour 2012 mais, si d'intéressantes subventions ont encore été obtenues, il sera, cette fois, nécessaire de contracter un prêt . . . en face duquel il n'y aura pas de ressource dédiée.

Nos investissements futurs devront désormais être beaucoup plus modestes, d'autant plus que l'évolution de la réglementation invente chaque année de nouvelles normes ou obligations aux frais des collectivités, et que l'augmentation des charges qui nous incombent s'accompagne d'une diminution des aides.

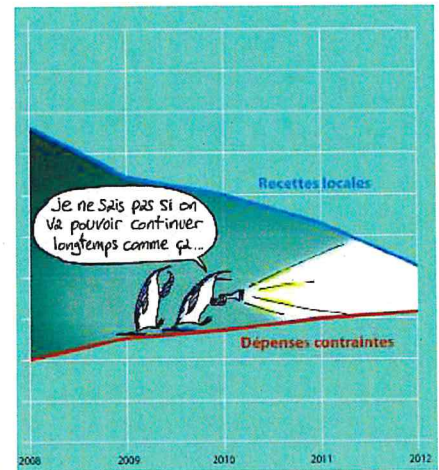


Illustration de Xavier Gorce, avec l'aimable autorisation de l'Association des Maires Ruraux de France. <http://indegivrables.blogspot.com/>

ECOLE



L'année scolaire 2010/2011 s'est avérée un peu difficile, avec des remplacements d'enseignants, mais cela n'a pas



empêché les activités. En février, la commune a eu la chance d'accueillir un spectacle de marionnettes dans le double cadre des Petites Scènes Vertes et de la Semaine Européenne de la Marionnette : les Dromignons ne se sont pas privés de faire le déplacement pour applaudir « Grand Père ».

Deux mois plus tard, c'est un écrivain qui venait leur expliquer son travail : Roland Fuentès, auteur d'une vingtaine de livres, dont la moitié pour enfants.



Puis Anaïs, Dorian et Loris ont décidé de partir au collège, alors il leur a été offert un dictionnaire (chacun !).

A la rentrée, un nouveau maître a pris le relais : Sylvain Turpin, et le premier trimestre 2011/2012 a encore permis de lancer plein de projets.

Par exemple, il y a déjà eu une intervention sur l'ornithologie avec « Le Courlis Cendré », une association basée à Viriat.



Il y a encore tout un programme qui s'organise autour de l'environnement, de l'écoresponsabilité, sans oublier la musique, avec Didier, l'intervenant musical de la Communauté de Communes, qui vient toutes les semaines. Un spectacle est déjà prévu juste avant l'été.



CŒUR DE VILLAGE

Le Dromadaire N° 22 annonçait pour 2011 une probable concrétisation de la deuxième tranche de travaux d'aménagement du cœur de village. Ce dossier a encore dû être travaillé mais, s'il donne l'impression de reculer, ce n'est que pour mieux sauter !

En effet, il convenait d'attendre la fin de la réfection du réseau d'eau potable par le syndicat des eaux pour programmer ce chantier. Il était aussi indispensable de définir plus précisément les caractéristiques techniques demandées par le département (gestionnaire de la voie concernée) et les modalités d'intervention de ce dernier ; des conditions satisfaisantes ont pu être trouvées sur ces points, formalisées par une convention signée le 28 novembre 2011. Dans le cadre des discussions avec la société Guinet Derriaz Carrières pour la réouverture de la carrière de pierres de taille vers Fay, l'entreprise s'est engagée (le 24 mars 2011) à fournir gracieusement des matériaux pour personnaliser l'aménagement des quatre carrefours principaux concernés, nous occasionnant, par là, une économie non négligeable.

Un financement mieux appréhendé

Dernier aspect primordial : le financement du projet. L'année supplémentaire qui s'est écoulée a permis d'améliorer les conditions. Sollicité à ce sujet, M. Xavier Breton, député de l'Ain, a accordé une aide au titre de la réserve parlementaire*, pour un montant de 18 000 €, sur l'exercice 2012 (notifiée le 23 novembre 2011). Un dossier FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a aussi été déposé pour l'aménagement de places de stationnement dans le secteur de la salle des fêtes et de la fromagerie ; déclaré complet le 17 octobre 2011, il est maintenant en cours d'étude. Enfin, le niveau d'investissement moindre réalisé sur 2011 nous a permis de thésauriser pour augmenter l'autofinancement de ce projet.

A l'heure où sont rédigées ces lignes, un appel d'offres est en cours auprès des entreprises. Le chantier est souhaité en ce début d'année 2012 pour limiter les perturbations lors de l'exposition/bourse d'échange des mécaniques anciennes, qui attirera encore plusieurs milliers de visiteurs le 29 avril.

Avant le résultat de cette consultation, le coût définitif de l'opération n'est donc pas connu, mais il est estimé qu'il pourrait atteindre 310 000 € T.T.C. Dans cette configuration, le montage du financement laisserait un montant de presque 172 000 € à charge de la commune, à répartir entre ses fonds propres et un emprunt bancaire.

Participation département :	19 200 €
D.E.T.R. (Etat) :	40 700 €
Réserve parlementaire :	18 000 €
FISAC (espéré) :	12 990 €
FCTVA :	47 678 €

Une réponse au problème du stationnement



La réflexion sur l'aménagement du cœur du village a débuté au printemps 2001, suscitée par plusieurs enjeux ; entre autre, la sécurité routière dans la traversée du village, légitimement demandée par les habitants. Depuis, la population s'est accrue et les comportements ont évolué, particulièrement en ce qui concerne l'automobile ; paradoxalement, c'est moins quand elles roulent qu'elles posent problème, mais plutôt quand elles stationnent.



Par ailleurs, le centre du village connaît une animation régulière, avec la fromagerie, les commerces ponctuels et les manifestations occasionnelles ; il devenait alors indispensable d'intégrer cette nouvelle donnée au projet.

Reprenant une idée déjà ancienne, évoquée puis abandonnée plusieurs fois, il a alors été imaginé de reconsidérer le problème du stationnement au centre du village (secteur fromagerie / salle des fêtes) en aliénant une partie de la cour du presbytère. Après des esquisses et des plans, une étude complémentaire était

demandée au CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour mieux appréhender l'impact esthétique du projet. Ce dernier se voyait alors remanié et amplifié, jusqu'à faire la quasi unanimité au conseil municipal.



Un nouvel espace sera ainsi créé en prolongation de la salle des fêtes ; 8 à 9 places de stationnement seront aménagées, en plus de celles disponibles devant la fromagerie.

Avant ...



... Après !



* : La « **Réserve parlementaire** » est une ligne de subventions destinées à financer des projets d'investissement dans les communes, ou à accompagner des associations dans la réalisation d'un projet. Son montant est réparti entre les parlementaires qui proposent, dans leur circonscription, des projets à qui ils souhaitent faire obtenir une aide dans cette ligne. Retenant les projets concernant les « lieux de vie », M. Xavier Breton a ainsi répondu favorablement à la demande de la commune de Drom : après validation du dossier, une aide de 18 000 € a ainsi été notifiée par le Ministère de l'Intérieur.

M^{me} Sylvie Goy-Chavent, sénateur, a choisi d'inciter les communes à s'équiper de défibrillateurs avec la réserve parlementaire : Drom avait ainsi bénéficié d'une aide de 498 € en 2010 (Voir *Le Dromadaire* N°22 de février 2011).

Auparavant, et à notre connaissance, il faut remonter au 3 mai 1859 pour retrouver la trace d'une telle aide : M. Léopold le Hon, député, avait fait débloquer 6 000 francs pour commencer les travaux du tunnel d'assèchement.

URBANISME

Décidée en 2010, l'élaboration du PLU de Drom (Plan Local d'Urbanisme) est entrée dans sa phase active en 2011. La candidature de M^{me} Agnès Dally-Martin, urbaniste indépendante à S^t Martin du Mont, a été retenue pour accompagner la commune dans cette démarche. Le 6 avril, elle venait donc devant le conseil municipal pour rappeler les modalités de cette procédure et présenter la méthode de travail préconisée.

Un calendrier des opérations

L'élaboration d'un P.L.U. passe par plusieurs phases soumises à un protocole précis. On estime, au minimum, à une trentaine de mois, le délai nécessaire entre le début des travaux et l'approbation finale du document.

Une première phase technique, (estimée à 17 mois avec 15 réunions) dresse un diagnostic et l'état initial de la commune, puis établit le projet communal et arrête un projet. Ensuite, une phase administrative (estimée à 13 mois) doit définir le projet définitif après consultation des services et enquête publique.

Au début de la démarche, les services de l'Etat rédigent un « **Porter à connaissance** », regroupant l'ensemble des éléments que le PLU doit étudier et prendre en compte. Il présente les grands enjeux des politiques publiques : articuler le développement de l'urbanisation avec les nouveaux enjeux de la mobilité, assurer une gestion économe de l'espace (veillant à limiter la consommation de l'espace en concevant l'urbanisation future en divers secteurs plutôt qu'en une grosse zone, en se greffant au tissu existant et en tenant compte des impacts paysagers), favoriser la cohésion sociale et une évolution équilibrée de la structure de la population, préserver et valoriser l'environnement, prendre en compte les risques, limiter les nuisances et promouvoir une économie soutenable.

Une commission à l'œuvre

Une commission était donc constituée dès le 13 mai pour travailler sur ce dossier ; elle est composée des membres de la commission *Urbanisme/Aménagement/Environnement local* (Daniel Brochier, Isabelle Poncet, Serge Perely, Guylaine Desmaris et Yves Guillemot), élargie aux adjoints du maire (Florence Contat Blatrix et Jean-Pierre Blondeau) et à un conseiller municipal représentant la profession agricole (Eric Bonnet). Quatre réunions ont déjà eu lieu, les 07 juillet, 15 septembre, 20 octobre et 1^{er} décembre. Le premier rapport de présentation de l'urbaniste est en cours de validation par les élus.



Une concertation en continu

Pendant toute la durée de son élaboration, le projet est soumis à une concertation qui associe les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole. Le *Petit Dromadaire* donne ainsi des informations sur l'avancement de ce dossier et une réunion publique sera organisée. A la mairie, **un registre est ouvert depuis le 6 novembre**, destiné à recueillir tout avis, remarque, réflexion, suggestion portant sur le devenir de la commune, interrogation ou inquiétude : il est accessible à tous, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Repères

Le Dromadaire N°21, en janvier 2010, donnait quelques indications sur la surface urbanisée de Drom au 1^{er} janvier 2008 (« état zéro », point de départ pour définir les possibilités des vingt années suivantes dans le cadre du « SCOT », schéma de cohérence territoriale), soit 23 hectares. Depuis, presque 2 hectares supplémentaires ont été consommés (ou sont en cours), dont 1,2 pour des activités économiques.

Sur les cinquante dernières années, vingt nouvelles maisons ont été construites sur 5 hectares, et treize locaux professionnels ont été édifiés sur 4 hectares.



Notre village a donc vu sa surface urbanisée augmentée de presque 50 % dans les 50 dernières années (et sa population de 50 % dans les 30 dernières années) . . .

BATIMENTS

Mairie/école

Façades

La mairie a repris des couleurs : le vert des boiseries était un peu fané après des années par tous les temps. Ludovic et Gérard, de l'entreprise Vuillot de Simandre, se sont chargés de le rafraîchir. Réalisé au printemps, ce chantier a fait suite aux travaux d'amélioration du logement réalisés avant l'hiver (isolation, ventilation, fenêtres).



Préau



Fin septembre 2010, juste au début de la saison de chauffe, une importante fuite de fuel a fortement perturbé l'usage du préau. Rien n'étant visible de l'extérieur, il a fallu recasser le mur du local abritant la cuve, changée en 2009 . . . pour constater que la fuite se situait au retour de fuel de la chaudière : elle n'était détectable qu'en phase de fonctionnement de la chaudière. Le plus dur restait à venir pour la commune : la résolution du problème par les assurances à qui il a fallu un an pour établir un rapport d'expertise et déterminer l'indemnisation des travaux de réfection (*mais pas du fuel perdu*). Toute l'année scolaire s'est donc déroulée avec un préau condamné par des barrières et un mur en attente de reconstruction ; juste l'année où l'effectif était le plus élevé !

Lors du changement de cuve, en 2009, un volume s'était trouvé libéré du fait du changement de capacité de cette cuve. Profitant de la réparation du mur, cet espace a donc été transformé en local de rangement pour les besoins de la commune : il a tout de suite fait le bonheur de Martine pour son matériel et ses produits d'entretien !



Salle des fêtes

Si elle nous apporte entière satisfaction, la salle des fêtes a quand même causé bien des soucis à Jean-Pierre, son gestionnaire. Une série d'opérations, principalement administratives, ont été nécessaires après la visite de la commission sécurité. Notre salle est maintenant « sécurisée » aux normes 2011 . . . en attendant les prochaines évolutions de la réglementation !



Accessibilité



Après la voirie, en 2010, c'était au tour des bâtiments publics d'être auscultés pour établir leur diagnostic d'accessibilité. Cette étude est obligatoire pour tous les établissements recevant du public (« E.R.P. »). Benjamin Mazoyer, du cabinet Diag Access, est alors venu en réunion de conseil municipal pour rappeler aux élus la réglementation sur ce sujet, leur présenter l'état des lieux et les préconisations induites. Chaque local concerné doit tenir compte de tout type de handicap (moteur, auditif, visuel, mental), qu'il soit partiel ou total. Si ces consignes sont bien intégrées pour la réalisation de bâtiments neufs, leur application à des locaux existants n'est pas toujours aisée et peut impliquer d'autres contraintes. Quelques solutions simples ont été mises en évidence (par exemple en matière de signalisation), des dérogations pourront être sollicitées dans certaines situations mais des impératifs demeureront qui pourront engendrer des modifications conséquentes dans l'organisation des locaux, générer d'autres contraintes, voire obliger à renoncer à d'autres projets.

Pour ce qui concerne les bâtiments publics, chaque collectivité a l'obligation d'être en conformité pour le 31 décembre 2014 (Quels que soient ses moyens, ses projets en cours . . . éventuellement déjà dictés par d'autres contraintes réglementaires !).

A la mairie, une rampe d'accès aux services administratifs est déjà aménagée, depuis 2003, pour les « PMR » (personnes à mobilité réduite).



UNE BUTTE FLEURIE SOCIO ECONOMIQUEMENT

Créée en 1922 en face de la mairie, la place du Docteur Gaillard jouxte une doline régulièrement annexée lors de la bourse exposition des mécaniques anciennes. Suite à des premiers accords matérialisés par une délibération de mai 2004, la partie Est de la doline vient d'être acquise par la commune, en novembre 2011. Entre la doline et la place, la butte était régulièrement la proie de végétation envahissante. Son entretien était alors ponctuellement confié à ADL 01, association de réinsertion.



En 2011, cette même structure a été sollicitée pour un traitement définitif : l'aménagement paysager total de la butte. Après un nettoyage soigné comprenant l'arrachage de souches, le sol a été préparé et garni de plantes vivaces. Des étés désormais encore plus fleuris grâce à l'accompagnement économique et social de personnes en difficulté : encore une sympathique opération de développement durable !



LE TRES HAUT DEBIT



Avec le « SIEA » (*Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain*), notre département a la vocation de desservir tout son territoire en fibre optique pour apporter le très haut débit internet à tous les usagers. Actuellement, internet passe principalement par le réseau de télécommunication classique (en cuivre) ; un nouveau réseau de 3 000 kilomètres est alors créé en parallèle, plus performant et aux capacités non limitées. Un maillage se réalise progressivement, qui devrait être terminé en 2013. Le tracé est défini pour desservir chaque agglomération. Dans un second temps, des réunions publiques sont organisées pour expliquer les modalités de raccordement aux populations concernées.

Deux lignes passent ainsi à Drom : une arrive de Meillonas, pour se diriger vers Montmerle, et l'autre de Jasseron pour rejoindre la première au carrefour des routes de Montmerle et Simandre. Provenant de Meillonas, la première a déjà franchi le col de France pour se diriger vers Montmerle, puis Thiolles (artère St Etienne / Simandre), l'autre est en cours d'installation, venant du carrefour de Montmerle vers le hameau des Combes (liaison St Just / Drom).



Simultanément, la trancheuse ouvre le sol, pose quatre fourreaux et un câble de détection, les noie dans le béton et installe un grillage avertisseur. Suivant sa localisation, la tranchée de 15 centimètres pour une profondeur de 40 ou 60 centimètres, est rebouchée avec le matériau d'origine ou avec du béton (carrefours ou surfaces de circulation).



SYNDICAT DES EAUX AIN SURAN REVERMONT

Le syndicat Ain-Suran-Revermont a la compétence de la production et de la distribution de l'eau depuis le 1^{er} janvier 2001. Le service de l'eau potable est assuré sous délégation confiée à la Lyonnaise des eaux.

Travaux

Le réseau de canalisation du syndicat est très étendu et porte sur un linéaire de 377 kilomètres. Chaque année des extensions sont réalisées pour répondre aux besoins de l'urbanisation et des renouvellements/renforcements de canalisations sont réalisés.

En 2011, sur notre commune, deux canalisations ont été remplacées :

- la canalisation sur la RD 81 allant de l'abri bus jusqu'au croisement de la rue de la Forge (environ 200 mètres).
- Une partie de la rue de la Paix (environ 40 mètres).

A l'occasion de ces travaux, les branchements plomb existants ont été remplacés.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 87 308 € TTC ; le montant du programme de travaux 2011 du Syndicat s'est élevé à 1 510 170 € TTC.



En 2012, le syndicat réalisera le renouvellement de la canalisation de la rue du Port Fleury.

Après cette tranche de travaux, notre commune disposera sur son ensemble d'un réseau récent.

Il restera à renouveler et renforcer la conduite qui alimente le village depuis la conduite syndicale (route des Dolines) ; en effet cette conduite est vétuste et mériterait d'être surdimensionnée.

Incident de Conflans

Le 24 juin 2011, un incendie a endommagé les armoires électriques de la Station de Conflans provoquant un arrêt du pompage. Le syndicat a immédiatement pris toutes les mesures nécessaires. Les services de l'Etat et les communes ont été immédiatement informés de la situation et du risque de pénurie. Afin de faire face au risque de pénurie, trois camions citernes ont été affrétés et des stocks d'eau ont été constitués.

Quelques communes du syndicat ont été affectées. Drom étant situé en un point bas du réseau, si le risque de coupure d'eau était réel, il était toutefois bien moindre. Les exploitants agricoles et la fromagerie ont quand même été alertés par la mairie pour prendre des dispositions en ce qui concernait leurs besoins en eau potable (protocole adapté pour le lavage des installations) et l'abreuvement du bétail qui nécessite de très grosses quantités quotidiennes. En effet, certaines exploitations disposent de citernes alimentées par les eaux pluviales, mais d'autres dépendent directement du réseau.

Aussi, afin de ralentir la baisse des réserves du syndicat, les pompiers de Drom ont été réquisitionnés, avec leur motopompe, pour fournir de l'eau aux troupeaux concernés depuis l'ancien réservoir communal. Dès midi, et jusqu'à l'annonce du retour à une situation équilibrée sur le réseau (remise en service de pompes assurant un débit supérieur aux besoins), ce sont ainsi plus d'une quinzaine de mètres cubes quotidiens qui ont été économisés, soit la consommation moyenne de presque cinquante familles.

Réfection de chaussée



En 2011, la commission communale de voirie avait formulé plusieurs demandes de réfection de chaussées à la CCTER : la rue de la forge en enrobé, la rue du canal et le chemin des Conches dans le cadre exceptionnel de voirie structurante (*).



La commission intercommunale de voirie a retenu la Rue de la Forge qui a été réalisée à l'automne. La largeur de la chaussée de 4,50 mètres a été déterminée selon les normes actuelles. Dans la partie allant de la Rue du Café au Lavoir, une bande de 1,40 mètre a été laissée à droite pour prendre en compte les normes d'accessibilité de la voirie. Dans ce cadre-là, des grilles adaptées ont été mises en place. Le montant total des travaux s'est élevé à 18 743,70 €.



Rempierrement du chemin du bas de Barment



Cette année la commission voirie avait proposé le rempierrement du chemin communal du bas de Barment. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Famy dans le cadre de la convention passée en décembre 2008 entre la commune et l'entreprise Famy concernant la réhabilitation de la carrière de la Livette (Col de France). Cette convention prévoit une redevance annuelle de 1 000 € et la livraison de 150 m³ de matériaux stériles par an. Un accord avec l'entreprise prévoyait que la redevance ne serait pas perçue par la commune mais serait utilisée en cours de mandat

pour financer des projets de réfection de chemin communaux. Le montant du devis de l'entreprise Famy pour ces travaux s'est élevé à 7 803 € HT ; cette prestation correspond à une utilisation de notre redevance et droit de tirage sur le stock de matériaux de 4 années.



Élagage

La commune de Drom réalise chaque année des travaux d'élagage des chemins ruraux et des voies communales. Cependant, il est constaté que de plus en plus de propriétaires négligent leur obligation d'élaguer les plantations bordant les voies communales ou les chemins ruraux. Il est rappelé que **l'élagage des haies, qui bordent les chemins ou les voies communales, est un devoir incombant aux propriétaires riverains ou exploitants, permettant l'usage des chemins et la sécurité sur les voies publiques.**

Face à cette situation et au vu des contraintes budgétaires, la commune ne sera pas en mesure d'assurer seule l'élagage nécessaire au bon entretien des voies et chemins.

Aussi, il est demandé aux propriétaires et exploitants de réaliser les travaux d'élagage de leurs plantations en bordure de voie communale et de chemin rural.

Dans le cadre du pouvoir de police du Maire, la loi permet de mettre en demeure le propriétaire défaillant, puis en cas de refus, de procéder à une exécution forcée des travaux en les mettant à la charge du propriétaire négligent.

Il n'est bien évidemment jamais souhaitable d'en arriver là, mais la commune souhaite que les propriétaires et exploitants fassent un effort car c'est une charge qui, ajoutée à d'autres, pèse lourd sur l'ensemble des contribuables.

(*) Programme exceptionnel de voirie structurante : le réseau structurant est un réseau de voies accueillant un certain trafic, reliant des villages entre eux ou desservant des pôles d'activités. Des programmes exceptionnels ont été engagés pour 1 200 000 € en 2009/2010 et 580 300 € en 2010.

CARRIERES

Carrière Famy

Dans le cadre de notre convention avec l'exploitant, la société Famy a procédé au rempierrage du chemin de Barmont sur toute sa longueur (530 mètres), soit l'équivalent d'un montant de 7 803 €, qui correspond aux contreparties en nature dues par l'entreprise à la commune sur la durée du mandat en cours.

Par ailleurs, des études complémentaires ont été réalisées pour compléter le dossier en ce qui concerne les impacts environnementaux NATURA 2000 et la gestion des eaux pluviales. L'entreprise sera ainsi tenue de réaliser un bassin de rétention des eaux pluviales . . . même si aucune nuisance n'a jamais été constatée là dans ce domaine.



Carrière Guinet

Propriétaire de la majeure partie du site et du stock de matériau, la société Rivat a obtenu, le 06 juillet 2011, une autorisation préfectorale pour l'exploitation du stock de granulat existant, représentant un volume de 70 000 m³. Une convention a été signée avec la commune avec des contreparties financières, proportionnelles aux durées des périodes d'exploitation et aux volumes évacués, et des contreparties en nature (réfection de chemins avec fourniture de matériaux).



Pour la période estivale, un montant de 4 352 € a ainsi été versé à la commune (l'équivalent de 12 % des taxes locales sur l'habitation et le foncier).

Carrière Guinet Derriaz

Après des études nécessitées par la localisation du site dans une zone NATURA 2000 et la poursuite des « négociations » avec la commune, le dossier de demande d'exploitation a connu une avancée significative en 2012. La commune a signé une convention avec la société Guinet Derriaz Carrieres (Groupe Rabier / La Pierre de France) et approuvé le projet de remise en état (prévoyant les conditions de restitution du site après la période d'exploitation, ce projet est obligatoire dans le dossier de demande d'exploitation, et il est assorti de garanties financières). Il est, là aussi, prévu des contreparties financières et en nature. De plus, l'exploitant fournira gratuitement à la commune des matériaux lors des travaux d'aménagement du cœur de village ; réalisés sur mesure en pierre de Drom, quatre éléments apporteront une touche personnalisée à la traversée du village.



Lors des discussions avec l'exploitant, les élus sont allés visiter l'usine de Montalieu, où sont transformés les blocs de pierre marbrière extraits des différentes carrières du groupe. Il leur a été expliqué les différentes variétés exploitées et les différentes façons de travailler ce matériau, qui peut aussi bien être découpé en très fines tranches pour des applications en placages, qu'en blocs grandioses et majestueux destinés à des monuments.



ACCIDENTOLOGIE



Dans sa précédente édition, *Le Dromadaire* signalait une recrudescence d'accidents, sans grande gravité corporelle, sur la route départementale 936, dans la descente de La Livette. Les services du département avaient alors été alertés. 2011 a encore connu plusieurs sorties de route, exactement au même endroit.



Un renforcement provisoire de la signalisation est maintenant en cours aux abords de cette section, indiquant, dans chaque sens de circulation, une succession de virages et une chaussée glissante. Puis des solutions sont à l'étude, qui portent sur le revêtement ou la couche de roulement sur la portion concernée par ces accidents.

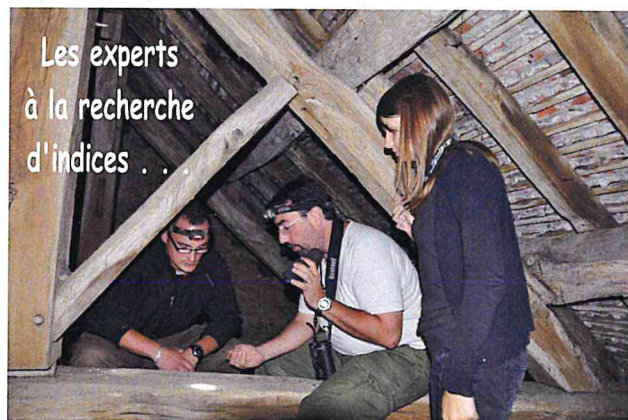


NATURA 2000 : DES ORCHIDÉES, MAIS AUSSI DES MAMMIFÈRES VOLANTS !



Le Revermont commence à être connu pour ses « pelouses sèches à orchidées », qui lui valent d'être un site classé Natura 2000. Cette procédure vise à répertorier, au niveau européen, les sites remarquables pour une ou plusieurs espèces végétales ou animales. S'étendant sur 1 733 hectares, morcelés sur une vingtaine de communes (à Drom, 13,5 hectares réparties sur 3 zones), le site « Revermont et gorges de l'Ain » abrite aussi de curieux animaux protégés, de l'ordre des chiroptères, plus connus sous le nom de chauves-souris.

Une opération de recensement des chauves souris a ainsi été initiée dans leurs lieux de prédilection, par les services de l'Etat de le CORA (comité ornithologique Rhône Alpes) qui sont alors venus inspecter le clocher et la charpente de l'église de Drom. Si ce lieu présente tous les avantages pour les accueillir, il semble par contre qu'il ne serve que de passage : seules quelques traces ont été trouvées. Par contre, une colonie de barbastelles a élu domicile chez un habitant ; et d'autres sont encore signalées par certains propriétaires, derrière les volets, dans les combles, dans des fissures ou cavités des bâtiments.

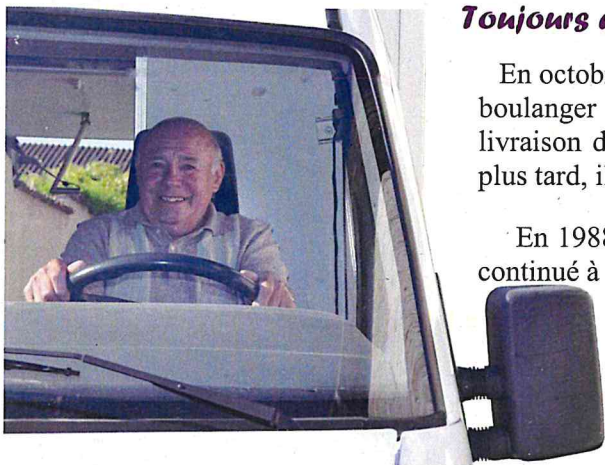


Des super insecticides à protéger

C'est, en effet, leur gîte pour l'été, où elles recherchent un lieu chaud, sec et tranquille pour assurer la continuité de l'espèce. L'hiver, elles recherchent plutôt des gîtes tempérés et frais pour assurer leur léthargie (grottes, caves, arbres, fissures de falaises). Sur mille espèces recensées, trente-cinq sont connues en Europe, toutes strictement insectivores.

Ces mammifères, les seuls à pouvoir chasser comme des oiseaux, sont plus particulièrement observés le long de l'Ain, dans les grottes de Corveissiat, de Courtouphle et de Hautecourt, où ils sont l'objet d'études et d'attentions toutes particulières, mais sont présents partout. Ils sont d'ailleurs capables d'aller chasser très loin : une femelle allaitant ses petits à Izernore a ainsi été repérée sur Ramasse. La nuit venue, elles prennent ainsi le relais des oiseaux pour chasser les insectes, ingérant le quart de leur poids chaque nuit. En une saison, une colonie de 500 grands murins consomme environ une tonne d'insectes, devenant en cela un précieux auxiliaire de l'agriculture. Il appartient donc de veiller à ne pas les déranger, et à toujours préserver, voire aménager, des lieux pour les accueillir.





Toujours du bon pain

En octobre 1958, Robert Kollefrath s'est installé comme artisan boulanger à Jasseron. En même temps, il organisait une tournée de livraison de pain pour les habitants de Drom et de Montmerle. Deux ans plus tard, il étendait son circuit à Ramasse.

En 1988, son fils Patrice a pris le relais à la boulangerie, mais Robert a continué à assurer sa tournée dans le val de Drom, trois jours par semaine.

Désireux de changer d'activité, pour des raisons personnelles et familiales, Patrice vient de céder son entreprise à Raphaël Piroud, qui a repris le flambeau avec brio avec « **La fournée du Jugnon** ».



Alors, le 30 avril 2011, Robert a effectué sa dernière tournée, après plus de 52 années au cours desquelles il a vu grandir des enfants, devenus parents, puis grand-parents à leur tour. Un demi-siècle de sympathie et de bonne humeur au service des populations rurales, parcourant la vallée du nord au sud et réalisant un kilométrage que l'on doit pouvoir estimer . . . à plus de six fois et demi le tour de la terre !



Le nouveau boulanger de Jasseron, à qui l'on souhaite pleine réussite, ne peut pas assurer de tournée extérieure. Alors c'est Dimitri Dunand, artisan boulanger à Dhuys depuis 2009, qui reprend ce service. Les tournées ont désormais lieu les mardis et vendredis. Il propose du pain et des viennoiseries, mais aussi des galettes et des brioches le vendredi ; il est aussi possible de passer commande au 06.62.93.92.49.



A domicile ou au magasin, à moins de 5 minutes, les habitants de Drom ont toujours leur pain quotidien !

Un nouveau service, rien que pour les dames !



Enfant de Drom, Laetitia Poncet est aujourd'hui esthéticienne diplômée (CAP et Bac pro *esthétique cosmétique parfumerie*) ; en 2009, elle était distinguée comme une des « Meilleures Apprenties de France » dans sa spécialité.

A tout juste 20 ans, elle vient de créer sa propre entreprise et propose maintenant ses services à domicile à la clientèle féminine avec « **Aux petits soins** », qui permet de retrouver, chez soi, tout le confort et le professionnalisme d'un institut.



Sur rendez-vous, et à domicile, Laetitia intervient ainsi dans toute une palette de prestations : épilation, ongles, modelage corps, manucure, beauté des pieds, soins du corps, maquillage (jour, soir, mariée), teinture cils et sourcils. **Contact : 06.09.20.50.08**

. . . la valeur n'attend pas le nombre des années !

UNE ACTIVITE CULTURELLE DIVERSIFIEE TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Dès le 13 **janvier**, Rhône-Alpes **Cinéma** donnait discrètement le coup d'envoi de « l'année culturelle à Drom » en choisissant le site des Conches pour tourner plusieurs scènes du film « *Confession d'un enfant du siècle* », d'après le roman écrit en 1836 par Alfred de Musset. Mise en scène par Sylvie Verheyde et jouée par Charlotte Gainsbourg et Peter Doherty, l'histoire s'inspire des amours tumultueuses de Georges Sand et Alfred de Musset (1833 – 1835).

En août 2005, c'est à l'autre extrémité de la commune qu'avait déjà été tournée une scène d'un autre film, aussi coproduit par Rhône Alpes Cinéma : « *Le dernier des fous* », de Laurent Achard.



En **février**, c'est un **marionnettiste** du théâtre de Genève qui a provoqué l'émerveillement et les éclats de rire de plus de 150 écoliers de tout le bassin de vie de Bourg en Bresse (dont ceux de Drom !), au cours de six séances consécutives. Artiste roumain, Liviu Berehoi est un grand père débordant de patience et d'imagination pour contenter sa petite Baba, marionnette à fils, dans la salle des fêtes transformée en véritable théâtre avec l'aide des équipes techniques du théâtre de Bourg en Bresse.

Ce spectacle s'inscrivait exactement au croisement des « *Petites Scènes Vertes* » et de la « *Semaine Européenne de la Marionnette* », deux manifestations organisées par CAP 3B (syndicat regroupant les sept intercommunalités du bassin de vie de Bourg en Bresse) grâce à des financements de la Région Rhône Alpes et de l'Union Européenne.

Baba et son copain Titi ont profité de leur séjour à Drom pour visiter le village !





Avril a débuté avec « du producteur au consommateur » animation à l'école, puis à la **bibliothèque**, dans le cadre de l'opération Premières Pages. Un écrivain local était ainsi invité, producteur d'écriture à la rencontre des consommateurs de lecture (une façon d'organiser des circuits courts, dans un principe de développement durable !). Roland Fuentes vivant et travaillant en Revermont, a déjà une vingtaine d'ouvrages à son actif, du policier au livre pour enfant, du roman historique à l'anticipation : quelques-unes de ses œuvres sont désormais disponibles à la bibliothèque.



Début **juin**, l'**Université Populaire** en Revermont commençait à Drom sa quatrième édition, organisée par les Amis de Montdidier. Au programme : une **balade-conférence** sur l'eau et les paysages du Revermont, puis, à la salle des fêtes, un **exposé** pour découvrir les lavoirs et sources du Revermont, et les chemins secrets de l'eau en milieu karstique, le tout par Philippe Vermeil, spéléologue et président de l'AGEK (association de gestion des espaces karstiques). Brigitte Dyvrande, géographe et maître de conférence de l'université de Reims, enchaînait avec une **conférence** sur l'agriculture face aux défis du XXI^{ème} siècle, suscitant un **débat** passionné.



Puis c'est à l'école que professait Jean-Pierre Gerfaud, ancien doyen de la faculté des lettres de Lyon : ce vice-président du patrimoine des pays de l'Ain



ouvrait l'année Rousseau à Drom, et en avant-première. En effet, 2012 marquera le tricentenaire de la naissance de ce personnage étonnant issu du siècle des lumières, mais précurseur des grands débats du siècle suivant. Là encore, sous le préau de la classe unique, un débat sur l'humaniste s'ensuivait sur fonds de chants d'oiseaux, comme un hommage à cet amoureux de la nature.



Le soir, les « étudiants » se retrouvaient pour un **concert** en plein air. L'amphithéâtre du lavoir résonnait cette fois aux rythmes du jazz revisitant plusieurs décennies de compositeurs célèbres. En faisant vibrer, et même danser, son auditoire pendant presque deux heures, « 100 tambours, 10 trompettes » assurait là une fin de journée digne de St Germain des Prés.

Toute la journée, les Amis de Montdidier ont aussi proposé restauration et buvette avec un système éco-responsable de verres consignés pour un minimum de déchets.



Toujours en **juin**, (dès le lendemain) les Petits Cavaliers du **Théâtre** ont investi le village pendant une journée : pas moins de 24 écoliers de Simandre et de Jasseron qui ont travaillé pendant l'année scolaire avec la Compagnie Théâtre de l'Horizon. Ils ont ensuite sillonné les routes du Revermont avec leur roulotte, accompagnés de leurs techniciens (metteurs en scène, éclairagiste, monteurs, sonorisateur, etc.). Leur périple les a conduits de Simandre jusqu'à Jasseron, avec une escale à Drom où le préau de l'école s'est transformé en scène alors que la cour était envahie par un nombreux public, venu de tous côtés : des bords de Bresse jusqu'au fin fond de la vallée du Suran.



Deux pièces étaient au programme, mettant en valeur les légendes et traditions locales : « *Les gens d'Ain qui roulent* », par les Loupios, suivie de « *Sur le chemin des légendes d'ici* », par Les couleurs du théâtre.



Juillet marquait le retour des Jeudis du Revermont et le **concert** au lavoir. Nouveau changement de genre avec RNEO, groupe de rock. Et le public n'a pas été déçu en découvrant des compositions, issues de son premier disque, mais aussi, et en avant-première, des extraits de son prochain album. En effet, ces artistes écrivent et composent eux-mêmes des textes mis en valeur par un rock aux accents de fusion : punk-rock alternatif, folk, ambiance latino, laissant entrevoir la riche diversité de leurs expériences musicales.



Mélange d'innocence et de profondeur, de perfectionnisme et d'arrangements ciselés, nourrie d'influences variées, la musique de RNEO sait aussi bien mordre que caresser. La jeune formation se produisait pour la première fois dans l'Ain ; les presque 150 spectateurs ont alors été conquis par la prestation d'Anthony Darmedru (chanteur et guitariste cavet, déchaîné de se sentir sur ses terres) et des quatre musiciens bourguignons qui ont donné ensemble le meilleur de leur art pendant presque trois heures.

Le lavoir devra t-il maintenant être répertorié entre la Tannerie et les nuits de Fourvière... ?



Août a résonné de la « Voie des Colporteurs » qui ont sillonné les routes du Revermont, pendant quelques jours, au milieu de l'été, traversant villages et hameaux à la rencontre des habitants et des vacanciers. Accompagnés de leurs ânes, ils s'arrêtaient çà et là pour offrir une histoire, une chanson ou un instant d'humour, partager quelques instants de convivialité et les propager plus loin au gré des rencontres. A Drom, ces troubadours ont proposé quelques **chants et contes**, des airs repris en chœur par un public estival pour ce mini-festival à l'accent médiéval. Ils étaient aussi demandeurs d'**histoires à colporter** ; alors le bourgmestre leur a parlé des trois cigognes, venues se reposer et discuter quelques minutes, la veille, sur le toit de l'église S^t Thyrse, puis les colporteurs sont repartis vers le nord, vers d'autres rencontres.



La « Voie des Colporteurs » était animée par « Roue d'Ane », association visant à financer des actions envers le public handicapé ; il était ainsi possible de louer un âne, d'accompagner ces troubadours sur une partie du trajet. Basée à Bourcia, Roue d'Ane est déjà connue sur notre territoire pour ses actions en matière de randonnées ouvertes à tous publics et privilégiant l'interactivité entre personnes valides et à mobilité réduite, mais aussi pour sa participation dans des animations de l'office de tourisme.

Septembre se terminait traditionnellement avec la fête patronale de St Thyrse. Un nouveau **concert** était proposé au lavoir et le premier samedi d'automne finissait dans la douceur d'une soirée d'été aux accents blues-rock-country-jazz avec Musi'Cale Band qui captivait son auditoire sur le registre de J.J. Cale.



En **novembre**, la commune était sollicitée pour participer à une **exposition** organisée, à Neuville sur Ain, par le syndicat d'initiatives, sur le thème du Suran. Une place importante était réservée aux documents et informations transmis par la mairie sur le tunnel.

Arrivée en **décembre**, la troupe des Dromignons invitait les familles, amis et la population à une **représentation théâtrale** !. D'après un roman de Jules Verne, adapté et mis en scène par le maître d'école, dans des décors fabriqués par les écoliers, des costumes conçus par les parents, la compagnie de la place Gaillard a ainsi présenté « Les enfants du Capitaine Grant ». Dans une salle des fêtes transformée en théâtre, les écoliers de Drom ont alors captivé leur public et ont été longuement ovationnés à la hauteur de leur prestation. Une bonne idée pour terminer l'année, juste avant la distribution de cadeaux par le Père Noël !

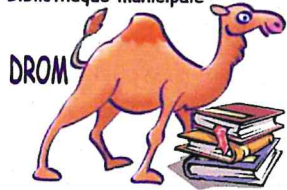


Toujours dans ce domaine, il convient aussi de citer des interventions extérieures : dans une formation organisée par la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture) sur le thème de l'opération Premières Pages, pour laquelle notre commune avait été une des toutes premières à organiser une animation dans un des trois départements pilotes (à Lyon en février), et lors des rencontres Cultures et Territoires (à Bourg, en février).

En mai, la composition et les missions de la commission *Associations* ont été élargies. Elle est devenue commission *Vie associative et action culturelle*, composée de Daniel Brochier, Isabelle Poncet, Evelyne Aviet, Guylaine Desmaris et Jean-Pierre Blondeau.

BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque municipale



Cette année encore, la bibliothèque a connu un vif succès : 508 livres ou documents ont été empruntés ; 157 par les adultes (en 84 visites) et 351 par les enfants (118 visites).

Grâce à la navette mensuelle, il est toujours possible de commander un titre, et le fonds de la bibliothèque municipale est régulièrement renouvelé : chaque semestre, Monique et Marie-Thérèse restituent les ouvrages prêtés par la Direction de la

Lecture Publique (ex Bibliothèque Départementale) et choisissent un nouveau stock dans le bibliobus.

Après Roland Fuentes, le 4 avril 2011, c'est Jacqueline Michelard qui sera invitée, le 2 avril 2012, pour l'opération *Premières Pages*.



Avec *Les bons contes font les bons amis*, la conteuse suranaise fera rêver les petits ... et les autres !



CA C'EST PASSE EN 2011 ...



Le 25 **janvier**, grand nettoyage de l'exutoire du lavoir avec ADL 01 (association de réinsertion): cette opération est à renouveler régulièrement: c'est ici que sont évacuées toutes les eaux collectées par le réseau pluvial ...



La veille, à l'initiative de l'ADMR des deux vallées (*Aide à Domicile en Milieu Rural*) et du SSIAD de Ceyzériat (*Service de Soins Infirmiers A Domicile*) la salle des fêtes s'était transformée en salle de jeux pour une rencontre amicale entre adhérents du secteur Surannais.



En **février**, Patrimoine a enlevé le panneau d'information touristique que l'association avait installé là il y a une quinzaine d'années. Pourtant très sympathique, cet équipement en bois avait vieilli et devenait dangereux.

En **mars**, le printemps est arrivé ...



Le 9 **avril**, les classes en 1 et en 6 des deux villages se sont retrouvées à Ramasse.



En **avril**, plusieurs réunions de la CCTER (*Communauté de Communes de Treffort en Revermont*) se sont tenues à Drom :

conseil communautaire le 12 ⇒

assemblée générale de l'Office de Tourisme, le 13 ↓

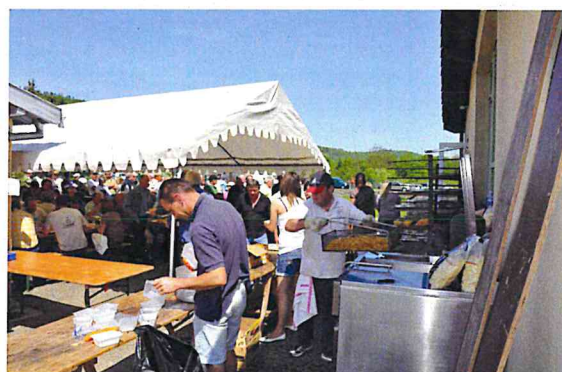


Com⁴ le 25 (*commission communication de la communauté de communes*) ↓



Le 1^{er} **mai**, avec l'A.R.C.M.A. (*Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes*), 3 à 4 000 visiteurs ont envahi le village pour la 18^{ème} exposition / bourse d'échanges de mécaniques anciennes (et les portes ouvertes à la fromagerie et chez les artisans d'art).

Les *Pilot'Ain* se sont chargés de préparer frites et grillades pour nourrir les plus affamés



Puis le *Comité de Fleurissement* a commencé l'embellissement estival du village.



Et, le 9 **Août**, le jury de la *Route Fleurie du Revermont* a alors fait escale à Drom.





Du printemps à l'automne, tous les mardis soir, Jean-Louis, le maraîcher de Simandre, a proposé ses légumes frais devant la fromagerie



Le 4 **septembre**, la 3^{ème} *Sortie des Radieuses* est partie de Drom : 26 équipages de 25 à 110 ans pour une boucle de 100 km à 30 km/h . . . sous la pluie !



Le 26 **novembre**, Patrimoine a préparé du saucisson à l'ancienne . . . et aux clients de tous les âges !



Le même jour, les anciens étaient à l'honneur pour le repas du C.C.A.S. (*Centre Communal d'Action Sociale*)



Tout au long de l'année, et par tous les temps, Tony et Serge, conseillers municipaux, aidés par Alexis, employé communal, ont veillé au bon fonctionnement de la station d'épuration.



Les 30 **novembre** et 1^{er} **décembre**, à l'initiative de Damien Abad, député européen, le Clon a été honoré à Bruxelles, pendant l'opération « Aux couleurs des saveurs de l'Ain ».



Christine Ménétrieux s'est alors approprié les cuisines du parlement, pour préparer des andouillettes au Clon à l'intention des représentants des 27 pays de l'union !

Le 16 **décembre**, menu de Noël à la cantine avec tous les écoliers, le maître, le maire et deux employés de la commune.



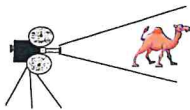
Du 8 **décembre** au 5 janvier 2012, les rues du centre de Drom se sont de nouveau illuminées pour quelques semaines de fête.



Le 21 **décembre**, pas moins de cinq conseillers généraux, dont deux vice-présidents, sont venus étudier l'hydrogéologie à Drom : un petit groupe de travail avait sollicité l'AGEK (*Association de Gestion des Espaces Karstiques*) pour se faire expliquer les caractéristiques de la circulation de l'eau en milieu karstique. Il s'agissait pour eux de mieux appréhender ces phénomènes, au regard des questions concernant l'exploitation de gaz de schiste et des impacts à envisager en cas de forages en milieu calcaire.



AU CINÉMA



Après une forte hausse l'année précédente, la saison écoulée enregistre une légère baisse de fréquentation avec 227 entrées, soit une moyenne de 16 par séance . . . mais le même phénomène est constaté sur tout le circuit (17 communes).

Ont ainsi été projetés, de septembre 2010 à juillet 2011 : *La tête en friche*, *L'illusionniste*, *Toy Story*, *3 600 kg d'or pur*, *L'apprenti sorcier*, *Crime d'amour*, *Les petits mouchoirs*, *Raiponce*, *Potiche*, *Red*, *Rien à déclarer*, *Les femmes du 6^{ème} étage*, *Paul*, *Animaux et Compagnie*.

Cette année, le Dromadaire a souhaité interviewer quelques uns de ses « clients » :



J'habite à Drom depuis plus de 25 ans et c'est avec surprise et grand plaisir que j'ai appris que le « cinéma itinérant » allait passer dans notre village : je connaissais sa renommée culturelle.

J'essaye, lorsque mon emploi du temps me le permet, de participer aux projections ; je remarque que la variété des films permet de satisfaire un large public, du plus jeune au plus âgé.

C'est dans une bonne ambiance que les habitants du village et ceux des villages voisins découvrent les films et échangent leurs points de vue et leurs ressentis ; c'est aussi l'occasion de partager les dernières nouvelles !

Cette proximité géographique dynamise le village et donne un vrai sens aux œuvres projetées : LA CULTURE POUR TOUS .

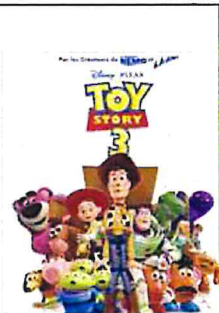
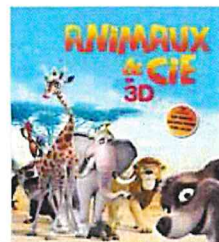


Pour nous, le cinéma à Drom, c'est tout le temps . . . enfin presque : on n'en a pas raté beaucoup ! C'est sympa, ça ne coûte rien, on y est en 5 minutes : on est à côté. D'ailleurs, je ne comprends pas qu'il n'y ait pas plus de monde : tout le monde est à côté !

Nous, on aime bien, même si on a déjà vu le film, c'est pas désagréable. Les enfants sont ravis : ils voient un film le soir, se le racontent le lendemain à l'école. Mais, suivant les films, on y va tous ou non : si le film ne convient pas aux enfants, un seul des parents y va ... l'autre garde les enfants ! De plus, il y a certains films qu'on ne serait pas allé voir au cinéma à Bourges et, parfois, on n'est pas déçu !

Et puis, les gamins adorent l'ambiance : ils gagnent parfois l'affiche ou la place gratuite !

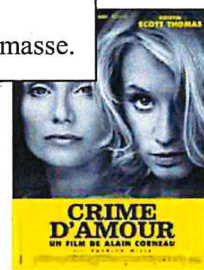
Thierry, Christelle, Etienne et Loïse



C'est munis de nos coussins, pour pallier au confort spartiate des sièges de la salle polyvalente, que nous arrivons en covoiturage au cinéma de Drom. Ici pas d'anonymat : nous échangeons entre habitués et avec le personnel technique en charge de la tenue de la caisse, des lumières ou du changement de bobine durant l'entracte. Nous sommes aux premières loges pour les mises au point du son ou de l'image et les rares petits cafouillages techniques sont réglés dans la bonne humeur générale.

Grâce à l'éclectisme des programmeurs, le cinéma rural de Drom offre aux cinéphiles amateurs des films récents de tout genre et, pour nous, il est synonyme de convivialité et de proximité, tant géographiques qu'humaines, le tout à prix très modeste.

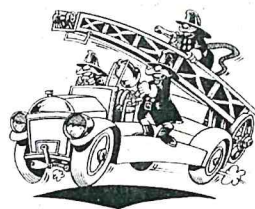
Deux habitués . . . de Ramasse.



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE SAPEURS-POMPIERS

Présidente : Alice Brochier
Vice-Présid. : François-Xavier Mocquet
Secrétaire : Jérôme Terraillon
Trésorier : Michel Guillot



SOU DES ECOLES

Présidente : Isabelle Bathie
Secrétaire : Florian Napoly
Trésorière : Nadia Carrier

CLUB DE L'AGE D'OR

Président : Monique Bonnet
Secrétaire : Michelle Félix
Trésorier : Jean Claude Massard



PATRIMOINE

Président : Alain Borron
Vice-Présid. : Marcel Raffin
Secrétaire : Jean Claude Massard
Trésorière : Martine Bonnet

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : M. Thérèse Genin
Vice-Présid. : Patricia Morel
Secrétaire : Guylaine Desmaris
Trésorière : Martine Vicard
Trés.-Adj : Margaret Steel



COMITE DE FLEURISSEMENT

Présidente : Sousanna Aviet
Secrétaire : Nicole Fouillet
Trésorière : M. Thérèse Genin

ASSOCIATION REVERMONTAISE POUR LA CONSERVATION DES MECANIQUES ANCIENNES

Président : Jean-Luc Lombard
Vice-Présid. : Michel Thercel
Trésorier : André Gallet
Trésorier adj. : Christophe Guillemot
Secrétaire : Alain Berry
Secrétaire adj. : Yves Guillemot



LES MOUSQUETAIRES DU FUSIL

Président : Michel BLATRIX

L'OREE DU BOIS

Président : Roger CORRETEL

L'EPOPEE
Président : Jocelyn Jagu



SOU DES ECOLES DE DROM

L'année 2011 a été une année de changement à l'école de Drom .



Si les élèves, eux, n'ont pas changé, un nouveau maître est arrivé à la rentrée : Monsieur Turpin et avec lui de nouveaux projets.

Une nouvelle équipe du Sou des écoles s'engage pour le soutenir dans ses activités : spectacles des petites scènes vertes, sorties musique, projet éco-école, visite du planétarium...

Si les projets pour nos écoliers ne manquent pas, l'équipe du Sou des écoles ne manque pas d'idées pour organiser, dans la convivialité, des moments festifs pour petits et grands.

Après le cachet d'œufs de Pâques qui a réuni des enfants de Drom et des villages alentours , c'est le repas moules-frites qui a réuni de nombreuses personnes du village dans la cour d'école par un beau soir d'été.



Le Sou des écoles n'a pas manqué non plus de s'investir dans la fête du village.

A la Saint Thyrese, les rugbymen en herbe de l'école ont exécuté un mémorable « HAKA » enseigné aux enfants par un rugbyman Maori de l'USB.



Cette fête a été l'occasion d'animer la place du village avec des jeux pour petits et grands : pêche aux canards, boules, tir, questionnaire local et... triaDrom : bravo aux sportifs et à tous les autres qui ont contribué à la réussite de cette belle journée ainsi qu'au financement des activités pour nos enfants ...



Et pour terminer l'année dans la bonne humeur, rien de tel qu'une soirée vin chaud agrémenté de tartines de fromage fort et de gaufres sous le préau de l'école. Peut-être avez-vous vu ce soir-là, défiler les enfants et leurs lampions dans les rues de Drom ?

Le sou des écoles vous donne rendez-vous dès janvier 2012 pour la soirée FONDUE.

**Merci de votre soutien
pour le rayonnement de notre école
et bonne année 2012 !**

LA G.V. AU REPOS

Pour son 20^{ème} anniversaire, la section de Gymnastique volontaire est rentrée en sommeil, comme la Belle au Bois Dormant . . . espérons que cela ne durera pas 100 ans ! En effet, d'autres clubs se sont ouverts à proximité, diminuant notre effectif devenu trop faible, d'où cette décision.



Mais tout ceci n'a pas altéré le dynamisme de quelques volontaires. Pour la fête 2011, le repas a encore connu un vif succès et, au cours du défilé (et après !), et les **Drom's sisters**, avec « Everybody needs somebody » ont entraîné les gymnastes de Drom, Ramasse et Villereversure dans un rythme endiablé . . .

COMITE DE FLEURISSEMENT



LES POMPIERS : DES BENEVOLES OPERATIONNELS ... ET ACTIFS !



2012, année bien remplie pour les pompiers de Drom avec pas moins de **13 interventions** :

- 7 secours à personnes,
- 2 feux,
- 2 accidents sur la voie publique,
- 2 opérations diverses.

Ils ont aussi assuré un poste de secours pour la bourse / exposition des mécaniques anciennes.



Pour être constamment opérationnels, des **entraînements, stages et recyclages** sont régulièrement effectués, particulièrement en secourisme . . .



. . . sous forme de manœuvres communes avec les collègues du Centre de Secours du Suran, qui dispose de moniteurs et de matériel.

Une réunion de bilan clôture systématiquement chaque rencontre.

Les **formations** sont obligatoires, six sapeurs ont suivi un recyclage, trois ont suivi six stages, représentant un total de 240 heures de formations, sur leur temps personnel. Pour la fête de Ste Barbe, François-Xavier Mocquet, Jérôme Terraillon et Benoît Chetcuti ont respectivement reçu 1, 2 et 3 attestations ou diplômes, remis par Jean-Yves Flochon, conseiller général, et l'adjudant chef Guillot, commandant le Centre de Secours du Suran.



Les pompiers de Drom, c'est aussi une **amicale** qui entretient des liens amicaux dans cette grande famille, et avec la population, mais qui contribue aussi au fonctionnement du Corps de Première Intervention, en complément de la commune.

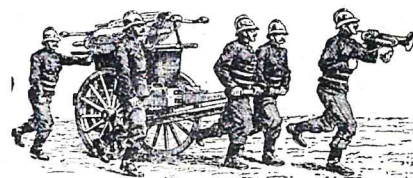


Ils sont alors au four et au moulin pour la fête de Drom où ils maîtrisent le feu pour produire les meilleures tartes ; en fin d'année, leur calendrier se doit donc de trouver une place dans chaque maison !



POURQUOI PAS VOUS ?

**A Drom, depuis bientôt 150 ans,
des volontaires se relaient, de génération en génération,
pour assurer les premiers secours à la population.
N'hésitez pas à venir les rejoindre !**



CLUB DE L'AGE D'OR

Que faites-vous le mercredi après-midi ?

Nous, les Anciens, c'est notre jour de détente...

Nous jouons aux cartes, au scrabble, au rummikub, mais, surtout, nous nous retrouvons, avec beaucoup d'amitié.

Quelquefois, il y a un petit plus quand nous recevons le Club de Chavannes ou que nous allons leur rendre visite.



Ou alors quand nous partageons un repas ou bien quand nous nous offrons un petit voyage... !

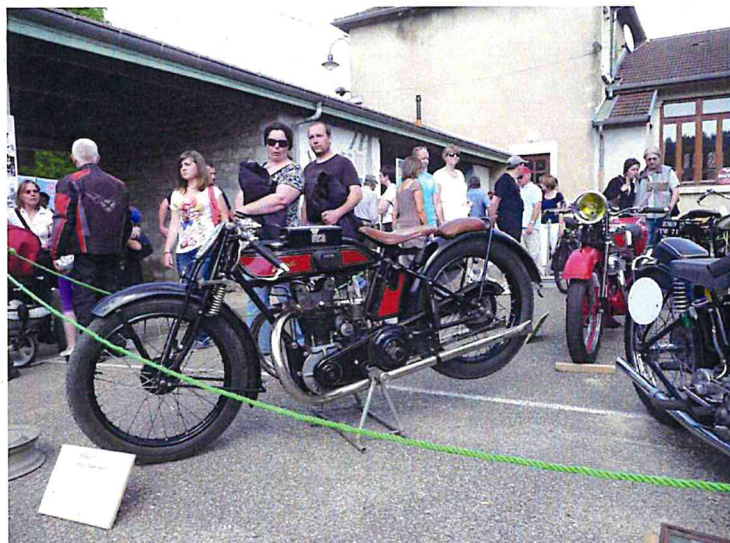


Ah, un petit voyage. Parlons-en ! Vous nous auriez vu sur les vélos-rails, nous n'engendrions pas la mélancolie ! Quelle partie de rigolade.

Il y a aussi des moments d'émotion, comme cet instant où la Présidente a reçu, de tous les membres du Club, une composition florale pour « bons services rendus ». C'est vraiment sympa.



L'ensemble des membres de l'A.R.C.M.A. remercie toutes les personnes et particulièrement les municipalités de Drom et Meillonas qui leur ont permis d'organiser diverses manifestations et activités durant l'année 2011.



Le thème « Terrot et Energic » a été retenu pour la dix-huitième édition de la bourse d'échanges-exposition, le 1^{er} mai. Un panel de la production Dijonnaise et Caladoise était présenté au public venu nombreux. Exposition renforcée par un nombre important de moteurs industriels dont certains datant du XIX^{ème} siècle. La bourse d'échanges, quant à elle, remporte toujours un franc succès avec plus de 80 exposants. Pour la première fois le premier prix de la tombola était au choix, soit une Citroën Dyane, soit un tracteur Cub, c'est le second qui a été choisi par l'heureux gagnant. Nous tenons à remercier la population de Drom pour sa compréhension lors de cette journée d'animation importante pour l'association qui vient modifier les habitudes de vie du village.

Belle journée pour la 8^{ème} édition du concours de labours à l'ancienne à Meillonas le 28 août. Et c'est une fois de plus Roger Ravoux qui a su prendre le dessus devant les 14 autres compétiteurs.

Le 4 septembre, l'A.R.C.M.A. organisait au départ de Drom, une manche du trophée des 3 provinces. Cette « épreuve » a pour but de faire rouler des cyclos anciens et petites cylindrées. Promenade dans le Revermont qui nous a amené à Donsonnat pour la pause déjeuner, avec retour fortement arrosé sur les bords de l'Ain.



Conjointement avec le comité d'initiative d'Organom, l'A.R.C.M.A. a organisé en octobre une visite des cités de l'automobile et du train à Mulhouse.

Du côté du local associatif à Meillonas, les restaurations suivent leur cours tous les mercredis soir, les visiteurs sont les bienvenus pour voir les activités de sauvegarde du patrimoine par l'A.R.C.M.A..

Pour l'année 2012, l'A.R.C.M.A. vous donne rendez-vous le 29 avril pour la dix-neuvième édition de sa bourse d'échanges/exposition qui aura pour thème : « les années 60 ».

TROUVEZ VOTRE VOIE !


DROM

Trouvez 20 noms de voies de Drom qui se cachent dans la grille ci-dessous. Ils peuvent être écrits :

horizontalement (aussi bien de **droite à gauche** que de **gauche à droite**)


verticalement (de **haut en bas**, mais aussi de **bas en haut**)


mais **jamais en diagonale**

 **Rue**
.....?

 **Montée**
.....?

P	A	I	X	E	S	R	D	O	C	R	E	T	E	S
S	O	N	Y	P	O	I	R	R	S	E	X	I	T	E
E	S	T	A	L	L	I	A	C	T	R	O	P	T	E
D	T	A	V	O	C	Z	L	M	E	T	R	U	E	D
R	O	D	O	U	N	O	L	A	V	O	I	R	L	Y
A	K	E	W	R	E	L	I	K	A	F	T	I	R	S
I	E	R	T	E	P	M	A	H	C	E	D	R	A	G
L	C	E	S	A	I	P	G	R	I	N	O	T	H	E
E	O	S	E	R	E	I	R	R	A	C	L	U	C	N
B	L	U	H	O	R	Q	U	E	L	N	I	V	A	I
T	I	F	C	K	R	U	E	V	I	G	N	E	S	A
N	E	I	N	B	E	E	T	R	I	V	E	R	P	T
O	R	T	O	R	S	T	C	A	B	A	S	S	O	N
M	S	Y	C	H	A	R	O	N	S	C	A	E	L	O
E	F	A	C	U	T	Y	D	E	M	E	G	R	O	F

 **Chemin**
.....?

 **Route**
.....?

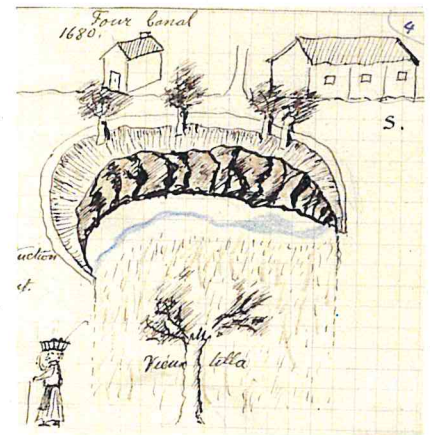
HISTOIRE D'EAU

Indispensable à la vie, à notre vie à tous, l'eau est présente à la demande, quel que soit le moment, dans chacune de nos maisons, partout où elle est nécessaire, ... mais cela n'a pas toujours été !

Définissant la vallée de Drom, le Préfet Bossy écrivait, en 1808 : « *Ni sources, ni ruisseaux, ni puits, mais il existe un lac souterrain* ». Absente en surface, l'eau est présente dans le sous sol karstique, et capable de tous les extrêmes : l'histoire de Drom est ainsi une succession d'inondations catastrophiques (581, 1790, 1840, 1852, 1856, 1896, 1935, 1983, puis 1993 et 2002, entre autres) et de sécheresses dramatiques (1718, 1719, 1870, 1906, 1928, pour ne citer que celles-là).

La fontaine de Drom

Il y a « fort longtemps » (au XVII^{ème}, XVI^{ème} siècle, encore avant ?), on avait remarqué en temps de fortes pluies que les eaux surgissaient avec violence par les fentes de rocher (encore visibles aujourd'hui), au dessous du four banal (qui devait se situer en bas de la descente du Cabasson, côté nord) ; ces geysers devaient atteindre deux mètres (« des « *tromphiaux* » de six pieds »). Les habitants ouvrirent la grotte à grands frais au fond de laquelle ils trouvèrent et mirent à jour « *une belle et bonne source d'un courant sortant d'une galerie souterraine sous les rochers côté, sud de ladite grotte* ». L'eau était donc désormais disponible au centre du village !¹



A la recherche de l'eau

Mais cette ressource apparaît toutefois très souvent insuffisante. Le 5 mai 1845, le conseil décide une souscription pour que l'Abbé Paramelle² vienne faire ses explorations dans notre commune.

Le 4 juin 1848, on programme d'aménager « *un grand abreuvoir pour le bétail* » au lieu-dit vers le Teur³

Le 14 février 1864, des travaux sont décidés pour la réparation urgente de la fontaine communale au lieu-dit En Trevant⁴

Une première citerne

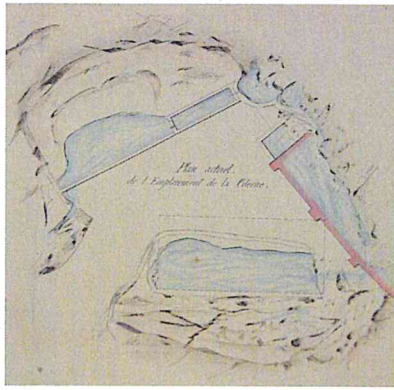
Le 8 août 1869, il est observé que « *la commune de Drom ne possède aucune borne-fontaine publique et que, presque tous les ans, en temps de sécheresse, elle est complètement privée d'eau et qu'il serait très nécessaire d'aviser au moyen de s'en procurer* ». Il est donc décidé de procéder à des fouilles à côté de la fontaine « *au lieu qui nous a été indiqué par plusieurs sourciers* », en cas d'insuccès, une grande citerne pourrait être creusée, qui se remplirait avec le trop-plein de la fontaine actuelle.

¹ Une femme s'étant noyée, en 1824, au bassin de la source, on érigea, une construction monumentale avec robinets et « bachats » : *Etabli sous la direction de Claude Caillat, Maire, An 1831.*

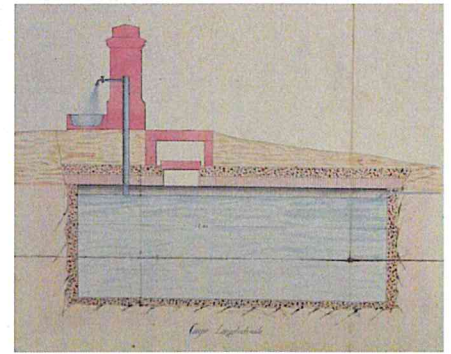
² L'abbé Paramelle (1790-1875) est un des premiers hydrogéologues français. Dans son département du Lot, il est subventionné et découvre de nombreuses sources ; et la méthode qu'il met en œuvre le fait reconnaître du milieu scientifique. Appelé dans les départements voisins, il est alors déchargé de sa paroisse en 1832. Jusqu'en 1854, il parcourt ainsi la France et découvre 10 275 sources. Il consigne sa méthode dans un livre : « *L'Art de découvrir les sources* ».

³ Le Teur – ou le « Tor » - : à la sortie sud du village, à l'ouest de la RD 81, au bout du chemin après la villa Marion.

⁴ Ce point d'eau se situe à droite de la montée des Vignes, au nord du carrefour avec le chemin des Conches.



En 1872 et 1873, des plans et des devis sont demandés, et le « *projet de construction d'une citerne publique* » est adopté le 27 juillet 1873. La réception des travaux est validée le 6 février 1875. Apparemment prévue sur le côté sud du site, elle est réalisée au nord. En 1876, elle est dotée d'une pompe, toujours visible de nos jours⁵ ; cette même année, on note qu'une pierre de taille a été fournie pour réparer le monument de la fontaine.



Tout au long de cette décennie, il est souvent rappelé que « *la fontaine communale, la seule que le pays possède, est en très mauvais état* » . . . !

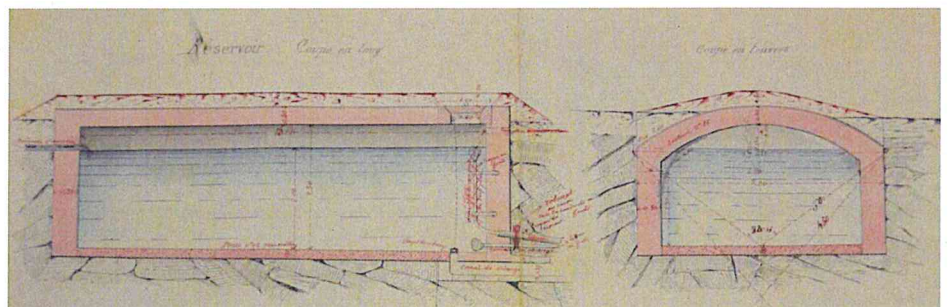


Mais, en août 1885, on note que « *notre citerne communale est insuffisante en temps de sécheresse pour les besoins de la localité. En ce moment même, on est obligé d'en fermer la source afin de conserver le peu d'eau qu'elle donne encore et la distribuer aux usages personnels ; il arrive fréquemment d'aller laver le linge à Meillonas et d'y aller chercher de l'eau pour le bétail* ».

Des bornes fontaines !

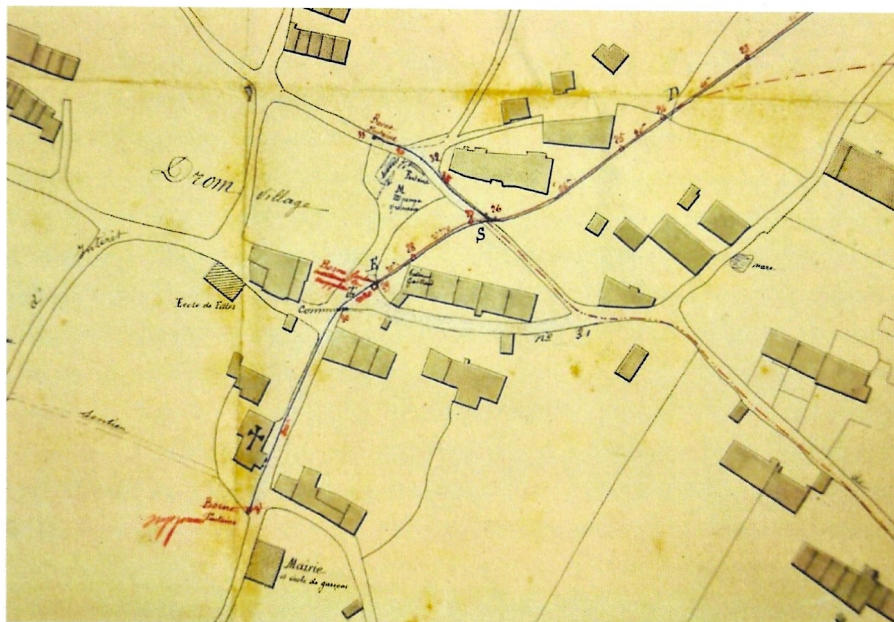
Le 28 décembre 1890, des fouilles sont à faire « *en vue d'améliorer la situation d'alimentation d'eau du village (. . .) et d'arrêter les progrès de la fièvre typhoïde* ». Une grave épidémie a, en effet, sévi à Drom⁶. En 1892, suite à cette épidémie « *qui était due à la mauvaise qualité des eaux dont les habitants font usage* », il est décidé d'équiper le village de deux borne-fontaines ; « *Les travaux des tranchées et du creusage de la citerne seront exécutés gratuitement par tous les habitants de la commune au moyen des journées que chacun d'eux a souscrites* ». En 1893, pour « *mettre fin à d'incessantes réclamations* » il est décidé un « *nouveau mesurage des surfaces de terrain occupés par l'emplacement de la citerne* », et on achète la source de Fontanale.

Un rabais est consenti par l'entrepreneur : il est utilisé pour « *augmenter la capacité du réservoir, afin d'assurer une plus grande réserve d'eau, réserve nécessaire, étant donné le faible débit des sources en temps de sécheresse* ».



⁵ Jusqu'en 1906, la place centrale du village s'est alors appelée « *Place de la Pompe* », puis elle a été cédée gratuitement à la coopérative de fromagerie qui avait besoin de construire un nouveau local.

⁶ Par arrêté du 18 novembre 1890, le maire donne des consignes strictes (sur le lavage du linge, la fréquentation de l'école, l'évacuation des fumiers).



Les travaux sont réceptionnés le 18 août 1894, à l'exception d'une borne-fontaine qui a dû être changée deux fois ; il faut attendre le 15 mars 1895 pour une réception définitive.

Une borne était initialement prévue vers la mairie, mais elles sont finalement installées vers la fromagerie (qui n'existe alors pas) et en dessus du lavoir (angle Nord Est de la rue de la Forge et de la descente du Cabasson), à l'emplacement actuel des poteaux d'incendie.

Puits de Fay

Le 9 octobre 1906, Le Maire expose à l'assemblée les souffrances endurées par la population par suite de la sécheresse. Depuis quatre mois, les habitants de Drom sont obligés d'aller chercher à Meillonnas, c'est à dire à quatre kilomètres de distance, l'eau nécessaire aux gens et aux animaux. Il fait ressortir également la bonne volonté qu'ont montré les habitants en creusant dans le roc, par journées volontaires, un puits au fond duquel ils ont trouvé une nappe d'eau qui, sans doute, pourra être utilisée pour alimenter la commune mais qui nécessite encore des travaux considérables. Le conseil (...) décide l'adduction d'eau potable au village. Une subvention est alors demandée au Préfet qui répond que le conseil municipal de Drom doit prendre l'engagement de prendre à sa charge les frais d'études géologiques et chimiques. Le 16 juillet 1907, le géologue chargé de l'examen du projet d'adduction d'eau, formule des doutes sur la pureté des eaux à capter, laissant entendre qu'il lui sera difficile de donner un avis favorable. Dans ces conditions, en prévision d'une nouvelle sécheresse, et en attendant la réalisation du projet d'adduction d'eau potable, le conseil décide de poser une pompe devant amener l'eau de la nappe souterraine à la surface du sol, pour abreuver le bétail. Le terrain est acquis pour un franc auprès de M. Gaillard et le décompte définitif est approuvé le 21 février 1909.

Après la dernière guerre, il lui fut ajouté un moteur et une cuve qui servirent jusqu'à l'adduction du village au réseau d'eau. Quelques anciens de Drom se souviennent encore des corvées d'eau au puits de Fay et du rationnement en période de sécheresse. Là, le niveau d'eau oscille entre moins 24 mètres (par temps sec) et plus 2 mètres (lors des inondations).



Drom 1948 : corvée d'eau au puits de Fay

Par ailleurs, en 1907, des travaux ont dû être réalisés dans le réservoir de la fontaine (ciment sur le fond) ; ils sont financés avec le crédit prévu pour réparation à la toiture du lavoir, réparation qui peut sans inconvénient être ajournée à l'an prochain. Un budget était aussi inscrit pour l'achat de bornes-fontaines : il est momentanément abandonné et les fonds inscrits sont utilisés pour des réparations urgentes au presbytère.

Toujours la recherche d'eau en quantité suffisante : à l'Est ...

De nouvelles recherches sont effectuées en 1912 à Javernaz, en prévision de se doter d'un deuxième réservoir et de bornes-fontaines supplémentaires. Le 4 mai 1913, sa capacité est fixée à 800 mètres cubes et quatre bornes seront installées (les anciennes devant disparaître), plus un robinet à l'intérieur de la fruitière, qui restera propriété de la commune (qui aura la possibilité de le fermer en temps de sécheresse). On note encore, le 29 juin, que le manque d'eau potable, pendant 2 à 3 mois d'été de l'année, oblige les habitants de Drom à aller s'approvisionner à 4 km de l'agglomération dans une commune voisine. Une subvention est demandée sur les fonds provenant du Pari Mutuel pour le *Projet de construction d'un réservoir d'emmagasinement d'eau des sources alimentaires actuelles et une meilleure distribution.*

... puis au Sud

Puis, le 11 décembre 1921, on regarde à nouveau du côté de Fay. *Le Conseil municipal, vu l'insuffisance de la quantité d'eau fournie par les sources qui alimentent le réservoir, insuffisance qui se fait sentir chaque année ; Considérant qu'il existe à environ 1 000 m. du village une nappe d'eau souterraine qui peut être tenue comme inépuisable, est d'avis d'établir un projet d'adduction de l'eau au village.*

Début 1926, il est prévu des travaux assez importants à exécuter au printemps aux fontaines publiques.

Un deuxième réservoir et des bornes supplémentaires

En 1928, constatant que l'école publique est dépourvue d'eau, il est évoqué un projet de citerne alimentée par les toits. Des recherches sont aussi réalisées par un sourcier de la Cluse. On « ressort » le projet de grand réservoir ; le 16 septembre 1928, le conseil municipal, *Considérant qu'il a fallu cette année pendant plus de 4 mois rationner la population à raison de 10 litres d'eau par jour et par ménage, les sources étant tarées et que, malgré cette précaution le 12 septembre la réserve était complètement épuisée ; Considérant qu'il y a extrême urgence de remédier au plus vite à une situation aussi déplorable ; Considérant que le projet de construction d'un grand réservoir déjà adopté en 1913 est la seule solution puisque toutes les recherches faites en vue de la découverte de nouvelles sources ont été vaines ; considérant que ce projet a déjà passé une première fois par toutes les formalités et qu'il avait été admis le 10 juillet 1914 au bénéfice d'une subvention de 70 % sur les fonds du Pari mutuel (...), Accepte à l'unanimité ce projet (...); Demande instamment à M le Préfet de bien vouloir prendre en considération la situation lamentable 51 habitants privés d'eau (...).*

Une adjudication est organisée le 27 avril 1930, mais aucun soumissionnaire ne se présente. Deux entrepreneurs étaient pourtant venus, quelques jours auparavant, étudier le projet et les lieux mais ont déclaré les prix du devis beaucoup trop faibles. On a pu cependant s'aboucher avec l'un d'eux, M Parneix et, avec l'aide de vous tous présents et de l'architecte, on est parvenu à faire abaisser les prétentions d'augmentation de 20 % à 12 %.





Cinq bornes à tourniquet sont maintenant à la disposition de la population⁷. Finalement, lors du décompte des dépenses, le 22 novembre 1931, on constate une économie par rapport aux prévisions, il est donc décidé de l'utiliser dans un projet complémentaire pour obtenir la même que sur le projet primitif.

Il a pour objet d'améliorer la répartition des points d'eau et d'en augmenter le nombre, ce qui est nécessaire pour que les habitants de la commune puissent utiliser pratiquement les travaux fait antérieurement. Ce chantier a dû se terminer vers 1936 et a porté à dix le nombre de bornes⁸.

Quant à l'école, elle dispose maintenant d'un robinet d'eau (approximativement à l'endroit du lavabo actuel) : c'est le seul bâtiment équipé : il est demandé aux enfants de ne pas la gaspiller !



Le souhait d'un réseau d'eau potable

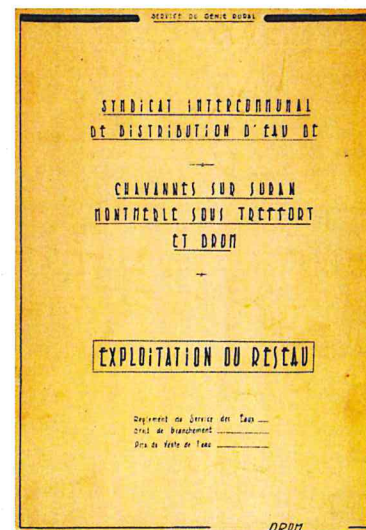
En plusieurs décennies, l'accès à l'eau s'est rapproché des usagers, mais la ressource est encore souvent insuffisante et l'on est souvent en pénurie. Le 6 septembre 1942, une demande est émise pour l'étude et la réalisation d'un projet d'alimentation en eau potable, la situation de la commune étant des plus critiques, compte tenu d'une alimentation de plus en plus dérisoire. Puis, le 08 octobre 1944, oubliant la qualité de l'eau concernée, un fonctionnaire local imagine un « projet d'eau » : Prise d'eau à Fay, pompage automatique, refoulement sur un petit réservoir (réserve de huit jours) au lieu dit « sur la croix », branchement à la canalisation existante, les réservoirs actuels ne faisant pas partie du système afin de garder la pression, branchement des canalisations individuelles (...) urgence de réaliser un projet d'alimentation en eau potable.

Vers la mutualisation

Le 13 octobre 1946, il est demandé d'autoriser une étude pour un projet de distribution d'eau potable. On imagine alors de créer un service de distribution d'eau potable, qui présenterait des avantages, présenté le 7 avril de l'année suivante ; différentes solutions ont été étudiées. Il résulte qu'une alimentation collective comportant la desserte des 2 communes de Chavannes sur Suran et Drom et du hameau de Montmerle sous Treffort serait la solution la plus économique au point de vue financier et surtout au point de vue exploitation. L'avant-projet est approuvé et il est décidé de créer un syndicat intercommunal.

Dans l'attente de la réalisation de l'adduction, une concession d'eau non potable est accordée, le 06 juin 1947, à la fromagerie pour l'eau de la fontaine, précisant bien les modalités de l'usage de cette eau.

Le projet d'alimentation en eau potable est examiné en 1950 ; en 1955, la commune de Ramasse est rattachée au Syndicat. Le 06 février 1955, on procède à la vente du matériel de pompage mécanique du puits de Fay, n'ayant plus aucune utilité pour la commune.



⁷ La borne de la fontaine est déplacée en face du carrefour ; non loin, une autre est installée rue du Café ; une nouvelle est installée à l'angle Sud Est du Chemin du Réservoir et de la route du Tunnel ; une autre trouve sa place Rue du Port Fleury (au coin Sud Est de la maison Guillemot), et la dernière est installée vers l'école (face à l'entrée actuelle).

⁸ Rue du Port Fleury, la borne est déplacée vers l'Ouest et de l'autre côté de la route ; celle de la rue du Café est redéplacée à l'Est ; celle de la Route du Tunnel est transférée vers le sud ; des nouvelles apparaissent Impasse du Garde Champêtre et Rue Hector Caillat (ces cinq sont aux emplacements des poteaux incendie actuels). Trois autres sont installées Chemin du Réservoir (vers l'entrée Guillot, à l'Ouest du poteau incendie actuel), Chemin de l'Enclos (à 85 m. au sud du carrefour avec la Rue du Café ; un poteau d'incendie l'a remplacé plus tard, jusqu'en 2003) et rue du Canal (à 30 m. au Sud du carrefour avec la Montée des Vignes ; son emplacement est encore matérialisé par un renforcement dans le mur).

Un vrai réseau d'eau potable à Drom !



Le 31 janvier 1957, on organise le financement de la quatrième tranche de travaux du syndicat : le réseau arrive à Drom dans l'année, pour livrer de l'eau potable directement dans les maisons ! Un robinet est installé devant la fromagerie (à l'emplacement de l'ancienne borne fontaine, son socle était encore visible jusqu'à cette année, là où vient d'être établi un poteau d'incendie) ; un poteau d'incendie, est installé rue de la Fruitière, à 50 mètres au sud de la fromagerie ; premier équipement de ce type à Drom, il y restera jusqu'en 2011.

Le 17 novembre, on procède à la vente de 19 320 kilos de tuyaux provenant des anciennes canalisations.

Et un réseau de défense incendie

Aux emplacements de la plupart des bornes-fontaines se trouvent maintenant des poteaux d'incendie. Vers 1971, celle de la Rue du Canal a été déplacée de 50 mètres vers l'ouest, Montée des Vignes ; un autre poteau est rajouté Route des Dolines, juste avant la première maison du village. En 2003, lors des travaux d'assainissement (et de réfection du réseau), le poteau du Chemin de l'Enclos est supprimé et remplacé par deux autres : au Sud (carrefour Chemin de l'Enclos / chemin du Réservoir) et au Nord (carrefour Rue du Café / Chemin des Meaux Jours).



Une réfection presque totale

Au fil des années, le réseau a été complété, puis amélioré (des maillages ont été réalisés). Le syndicat des eaux de Chavannes s'est fondu, le premier janvier 2001, dans le syndicat des eaux Ain Suran Revermont, aux compétences et au périmètre plus large. Grâce à cela, lors des deuxième et troisième tranches de travaux de réalisation de son réseau d'assainissement (2003 et 2004), la commune a pu bénéficier de travaux coordonnés de réfection de son réseau d'eau ; travaux complétés en 2011 en vue de la deuxième tranche de l'aménagement du cœur de village. Notre village dispose donc maintenant d'un des réseaux les plus performants du secteur, quasiment neuf (plus de 90 % des canalisations sont en place depuis moins d'une quinzaine d'années).

Il est désormais espéré un changement de la conduite qui approvisionne le village depuis la colonne du syndicat, au carrefour de la route de Montmerle. Ce dernier kilomètre supprimerait les dernières pertes d'un vieux réseau et garantirait une meilleure défense contre l'incendie.



En 2004, deux tranchées : eau potable et eaux usées (plus une troisième pour les eaux pluviales !)



Après des siècles d'infortune avec l'eau, des décennies auront été nécessaires aux habitants de la vallée pour améliorer leur sort, au prix de projets de longue haleine, de temps, d'énergie, de moyens considérables et de choix cruciaux. Le confort que nous connaissons aujourd'hui date de tout juste cinquante ans !

L'arrivée des premières canalisations généraient l'enthousiasme de tous : elles traversaient volontiers les propriétés privées pour apporter ce bien précieux chez chacun. Puis il a été veillé à passer au maximum sous le domaine public, à réduire les nuisances des chantiers et à améliorer les conditions de la qualité de la distribution, même si des contraintes sont parfois nécessaires et si éphémères au regard du service apporté.

**En ce début de troisième millénaire,
à l'heure où 1 habitant sur 4 n'a encore pas accès à l'eau potable sur notre propre planète,
il peut être bon de savoir apprécier cette ressource, la respecter
et de se rappeler qu'il n'y a encore pas si longtemps, il fallait aller jusqu'à la fontaine (ou au puy de Fay)
chercher l'eau « qui donne de l'esprit à ceux qui en boivent ! »**

Les parties « *manuscrites* » sont extraites des archives municipales.
Remerciements aussi à M. Marcel Raffin, Monique & Paul Bonnet et à leurs souvenirs.
D.B. 01/2012

